
Les rapports de genre dans l'agroécologie : Dans quelle mesure les projets d'agroécologie permettent-ils d'améliorer les rapports de genre ? Le cas de SWISSAID Ecuador dans les communautés métisses et indigènes des Andes équatorien

Auteur : Marcoty, Pauline

Promoteur(s) : Poncelet, Marc

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en sciences de la population et du développement, à finalité spécialisée
Coopération Nord-Sud

Année académique : 2016-2017

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/3402>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

NOM :

Prénom :

Matricule :

Filière d'études :

Remerciements

Tout d'abord, j'aimerais commencer par remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je voudrais remercier mon promoteur, M. Poncelet, pour ses conseils avant le début de mon terrain ainsi qu'avant la rédaction de mon mémoire. Je voudrais également remercier mes lecteurs, Mme Charlier et M. Bindelle, pour avoir accepté de suivre mon mémoire et plus particulièrement Mme Charlier pour ses conseils en début de terrain.

Je voudrais également remercier les membres de l'équipe de SWISSAID Ecuador pour leur accueil et pour la bonne ambiance dans laquelle j'ai pu réaliser mon travail ainsi que pour l'aide qu'ils m'ont apportée. Je remercie tout particulièrement Mme Mónica Moya Herrera pour son aide et ses conseils précieux ainsi que pour cette belle amitié.

Je remercie également l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique, pour son soutien financier dans le cadre de sa politique de Coopération au développement qui a rendu la réalisation de mon terrain en Équateur possible.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis pour leur soutien tout au long de la réalisation de ce mémoire ainsi que durant mon voyage.

Table des matières

Remerciements	1
Table des matières	2
Liste des acronymes	4
Introduction	5
1. Conceptualisation	6
1.1. L'agroécologie.....	6
1.1.1. Historique	6
1.1.2. Qu'est-ce que l'agroécologie ?.....	7
a) Les avantages de l'agroécologie.....	7
- Comparaison avec le modèle conventionnel intensif	8
b) Parallèle avec les modèles d'agriculture paysanne et familiale.....	10
c) Les obstacles à l'agroécologie et à la l'agriculture familiale et paysanne.....	12
1.2. L'approche de genre.....	13
1.2.1. Historique du féminisme et de la position des femmes dans le développement.....	13
- En Amérique latine.....	15
1.2.2. Approche et analyse de genre.....	15
1.2.3. Division sexuelle du travail et rôles productifs et reproductifs	18
1.2.4. Accès et contrôle des ressources	20
1.2.5. Empowerment	20
1.2.6. Participation et leadership	22
1.3. Le genre et l'agroécologie.....	23
1.3.1. Les femmes dans l'agriculture familiale	24
1.3.2. Les femmes dans l'agroécologie	25
2. Le cas de SWISSAID Ecuador : L'approche de genre dans les projets d'agroécologie dans les Andes équatoriennes.....	28
2.1. Contexte équatorien.....	28
2.1.1. L'Équateur.....	28
2.1.2. L'agriculture en Équateur.....	29
a) Bref historique	29
b) Situation actuelle	29
c) Situation en milieu rural équatorien	32
d) Amélioration à venir.....	33
2.1.3. La situation des femmes en Équateur.....	35
a) Situation des femmes dans l'agriculture.....	39

2.2.	L'organisme.....	40
2.2.1.	Bref historique et description	40
2.2.2.	Activités menées en Équateur	40
a)	Les provinces d'action.....	40
b)	Développement rural, souveraineté alimentaire et agroécologie.....	43
c)	Exercice des droits et égalité homme-femme.....	45
2.2.3.	L'approche du genre de SWISSAID	45
2.3.	Travail réalisé et conclusions tirées.....	48
2.3.1.	Méthodologie.....	48
2.3.2.	Résultats et conclusions.....	50
a)	Participation, leadership et empowerment.....	50
b)	Division sexuelle du travail	53
c)	Accès et contrôle des ressources et bénéfices	55
d)	Conclusion.....	56
2.3.3.	Limites.....	57
3.	Formulation de questions de recherche et de pistes de réflexion	59
	Conclusion.....	62
	Bibliographie.....	64
	Annexes.....	67
1.	Carte des provinces d'action de SWE	67
1.1.	Carte de la province de Bolivar	67
1.2.	Carte de la province de Chimborazo	67
1.3.	Carte de la province de Cotopaxi	68
1.4.	Carte de la province de Tungurahua.....	68
2.	Outils d'analyse de genre	68
3.	Liste des entretiens	69

Liste des acronymes

APAL: *Asociación de productores agrícolas locales.*

GAD : *Gender and Development.*

IAEN : *Instituto de Altos Estudios Nacionales.*

INEC : *Instituto nacional de estadística y censos.*

JAAP: *Junta Administradora de Agua.*

MAGAP : *Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca.*

ONG: *Organisation non-gouvernementale.*

SW : *SWISSAID.*

SWE : *SWISSAID Ecuador.*

WED : *Women, Environment and Development.*

WID : *Women in Development.*

Introduction

Au cours des soixante dernières années, la position des femmes dans les projets de développement a évolué. Celles-ci sont passées de bénéficiaires passives cantonnées au rôle de mère à celui d'actrices actives et pionnières dans la lutte pour un développement plus soutenable et des relations plus égalitaires (Degavre, 2011). Cette évolution est particulièrement visible dans les projets de développement ruraux et ce, surtout lorsque l'on parle d'agriculture familiale et d'agroécologie.

2014 fut déclarée l'année de l'agriculture familiale par les Nations Unies. Les avantages environnementaux qu'elle procure et sa position de lutte contre l'agroindustrie ont été beaucoup débattus mais les rapports sociaux de genre n'ont que très peu été analysés (Sourisseau et Guétat-Bernard, 2014). Le terme « agriculture familiale » a d'ailleurs beaucoup été critiqué pour le peu de reconnaissance qu'il apporte au travail des femmes et pour l'invisibilisation de celui-ci, on parle d'un « double assujettissement » des femmes en milieu rural : professionnel et personnel (Allain, 2014). Se centrant sur l'unité familiale, ce terme maintient les femmes dans une position « d'aide » au chef de famille masculin et renforce la division sexuelle du travail (Prévost, Galgani Silveira Leite Esmeraldo et Guétat-Bernard, 2014 ; Schwendler et Thompson, 2017).

« Il n'y aura pas d'agroécologie sans féminisme », j'ai souvent pu lire cette phrase durant mes recherches. Il me paraît donc intéressant de tenter de voir dans quelle mesure l'agroécologie peut changer les rapports de genre et comment ceux-ci sont abordés dans les projets d'agroécologie.

C'est le cas de la fondation SWISSAID Ecuador que je vais traiter dans ce mémoire. J'ai eu l'occasion d'y réaliser un stage de trois mois et d'y travailler sur les rapports entre hommes et femmes dans les communautés où sont réalisés des projets de développement rural centrés sur l'agroécologie. Je présenterai les conclusions que j'ai pu tirer de mon travail chez SWISSAID mais ce sont surtout des propositions de questions de recherche qui seront amenées. En effet, étant donné la courte durée de mon stage et les contraintes auxquelles j'ai été confrontée, mes conclusions ne peuvent être plus que des pistes de réflexion qui doivent faire l'objet de recherches de terrain plus ambitieuses.

Mon mémoire se divise en trois parties. Je commencerai par une conceptualisation des deux thèmes principaux, à savoir, l'agroécologie et l'approche de genre ainsi que de la relation qui lie ces deux notions. Je traiterai ensuite le cas de SWISSAID Ecuador en réalisant tout d'abord une mise en contexte par rapport à l'agriculture en Équateur et à la situation des femmes dans ce pays. Je décrirai ensuite l'organisation ainsi que ses activités pour enfin détailler le travail que j'ai réalisé et les conclusions que j'ai tirées. Finalement, à partir de ces dernières, je proposerai des pistes de réflexion pour d'éventuelles futures recherches.

1. Conceptualisation

Dans cette première partie, je vais présenter les thèmes principaux de ce mémoire. Je ferai un petit historique de la notion d'agroécologie ainsi qu'une description de celle-ci en présentant ses avantages et obstacles. Je la comparerai également au système de l'agroindustrie et la mettrai en lien avec les agricultures familiale et paysanne. Le deuxième thème est celui de l'approche de genre, un petit historique du féminisme et de la place des femmes dans le développement ainsi qu'une conceptualisation des notions de division sexuelle du travail, d'accès et de contrôle des ressources, d'*empowerment* et de participation des femmes seront réalisés. Enfin, je parlerai du lien qui peut être fait entre ces deux notions.

1.1. L'agroécologie

1.1.1. Historique

C'est dans l'entre-deux-guerres que deux disciplines ayant évolué séparément convergent : l'écologie et l'agriculture. En Amérique latine et aux États-Unis, on commence à penser à des techniques pour empêcher l'érosion des sols et le recours aux pesticides. Au Brésil, on en arrive au « semis direct » où l'on sème sans travailler le sol et on protège celui-ci avec une couverture végétale. Le terme « agroécologie » sera employé pour décrire cette façon de procéder (Griffon, 2014).

Après la deuxième guerre mondiale, l'agriculture biologique se développe dans beaucoup de pays où l'agriculture intensive prime. L'agriculture biologique « n'a pas d'autres recours que d'utiliser les ressources de la nature et le travail humain pour assurer la fertilité des sols et la protection des cultures » (Griffon, 2014 : 5). Avec les crises pétrolières et la montée des revendications écologiques, ce sont donc de plus en plus d'alternatives au modèle intensif qui sont recherchées. D'autres concepts similaires tels que l'agriculture durable naissent et on parle maintenant beaucoup de permaculture (Griffon, 2014).

Dans les années 90, beaucoup de mouvements sociaux favorisent l'émergence de l'agroécologie. En effet, on se rend de plus en plus compte des limites de l'agriculture hautement productive et on cherche à dénoncer les effets de la modernisation agricole. Les savoirs des agriculteurs et des agricultrices se lient ici aux savoirs scientifiques. La transition écologique du modèle de production alimentaire actuel est vue comme nécessaire étant donné la dégradation de l'environnement et l'augmentation de la population mondiale (Griffon, 2014 ; Prévost, Galgani Silveira Leite Esmeraldo et Guétat-Bernard, 2014).

1.1.2. Qu'est-ce que l'agroécologie ?

Selon Michel Griffon, l'agroécologie « c'est un mouvement de pensée et d'action, pour certains c'est une philosophie de la relation à la nature, et pour tous c'est un ensemble de techniques de production agricole respectueuses de l'environnement » (2014 : 1). L'agroécologie est un système de production agricole qui est respectueux des écosystèmes et en harmonie avec la nature et la biodiversité, il n'utilise pas de produits chimiques et produit donc des aliments sains et de bonne qualité. Il met aussi l'accent sur les problèmes sociaux (Houtart, et Laforge, 2016 ; Le monde selon les femmes, 2014 ; Prévost, Galgani Silveira Leite Esmeraldo et Guétat-Bernard, 2014).

Les pratiques agroécologiques se font en fonction des cycles écologiques et associent les cultures et l'élevage. Elles sont basées sur les savoirs revalorisés des agriculteurs et agricultrices, sur les connaissances traditionnelles (Le monde selon les femmes, 2014 ; Houtart et Laforge, 2016). Comme le montre le cas d'une expérience colombienne, les pratiques agroécologiques peuvent reprendre : l'augmentation de la diversité des espèces animales et végétales et de celles qui enrichissent le matériel génétique local et régional, la sélection, la multiplication et l'échange de matériel génétique adapté, la mise en place d'espaces de biodiversité, l'utilisation de techniques d'entretien et de conservation des sols, la diversification des espèces animales pour augmenter les apports en matière organique, l'introduction des fourrages et légumineuses, la multiplication des circuits courts, l'installation de technologies de basse intensité à haut rendement écologique et l'utilisation d'engrais biologiques (Zuluaga Sánchez et Cárdenas Solís, 2014). On peut également ajouter à ces pratiques celles de l'utilisation des ennemis naturels des ravageurs et de la protection du sol par des couvertures végétales vivantes ou mortes (Griffon, 2014).

Mais l'agroécologie n'est pas seulement un ensemble de pratiques agricoles, il faut considérer cette méthode dans des formes d'organisation sociale, économique et politique. Les mouvements agroécologiques veulent une société durable où les personnes vivant de ces activités vivent dignement et où la planète est protégée. Le projet agroécologique lutte contre les inégalités entre hommes et femmes, contre des relations patriarcales mais également contre les rapports de pouvoirs intergénérationnels et entre groupes sociaux. C'est également contre la mondialisation, contre un modèle productif et pour un retour au local que l'agroécologie lutte (Prévost, Galgani Silveira Leite Esmeraldo et Guétat-Bernard, 2014 ; Guétat-Bernard et Prévost, 2016).

a) Les avantages de l'agroécologie

L'agroécologie présente divers avantages qui peuvent être liés entre eux dans une chaîne de cause à effet. Ce système agricole est adapté au changement climatique étant donné qu'il gère les écosystèmes de façon durable. La biodiversité est ainsi préservée, ce qui permet une baisse des parasites et des maladies, et donc la survie des ennemis naturels. La présence de ces derniers fait qu'on

a moins besoin de pesticides pour se débarrasser des nuisibles. En utilisant moins d'intrants chimiques, les paysans sont moins dépendants des intrants externes souvent disponibles à un prix élevé. Le paysan voit donc ses coûts de production diminuer. De plus, les pratiques agroécologiques permettent une augmentation de la production. Ce système favorise donc une réduction de la pauvreté tant au niveau familial qu'à un niveau national étant donné qu'elle peut générer assez de revenus pour la famille et qu'elle serait capable de produire pour tout un pays si l'État investissait dans son sens. Enfin, l'agroécologie donne une plus grande diversité des productions, produit de manière saine et donne des aliments de bonne qualité. La nutrition s'en voit ainsi améliorée et est plus adéquate (Houtart et Laforge, 2016 ; Griffon, 2014 ; Le monde selon les femmes, 2014 ; Zuluaga Sánchez et Cárdenas Solís, 2014).

L'agroécologie permettrait également la souveraineté alimentaire qui veut que les peuples aient le droit et le devoir de produire leurs propres aliments. Pour se faire, l'État doit faire en sorte que la nourriture ne soit plus considérée comme une marchandise et aussi, faire en sorte que les droits à l'eau et à la terre soient des droits de l'homme. Semences et animaux devraient être accessibles à tous (Stedile et León, 2015).

- Comparaison avec le modèle conventionnel intensif

L'agroécologie présente donc bien des avantages en comparaison avec le système agricole conventionnel intensif. Ce dernier est caractérisé par la mécanisation, la monoculture, l'utilisation de très grandes surfaces et donc par un accaparement des terres, l'utilisation d'intrants externes, d'OGM et de pesticides, par la concentration des richesses et des rentes et elle est souvent tournée vers l'agro-exportation (Houtart et Laforge, 2016 ; Israel da Silva, 2015 ; Le monde selon les femmes, 2014 ; Heinisch, Gasselin et Durand, 2014).

Ce modèle agricole intensif est le résultat d'un pacte entre les grands propriétaires terriens, le capital financier et les multinationales (Israel da Silva, 2015). On y calcule les bénéfices économiques sans prêter attention aux conséquences que ça peut avoir sur la nature, les communautés et les populations. La priorité est mise sur le rendement agricole, sur l'optimisation du travail et sur un niveau élevé de capital (Houtart et Laforge, 2016). Ce type d'agriculture donne une illusion de richesse et de modernité (Allain, 2014).

Il est vrai que l'agriculture industrielle est plus efficace en termes de productivité mais ce n'est pas le cas sur le long terme. François Houtart nous donne trois fonctions de l'agriculture et celle-ci a su remplir la première, celle de nourrir la population. Michel Griffon confirme également cela (Houtart et Laforge, 2016 ; Griffon, 2014). Cependant, contrairement à l'agroécologie, l'agriculture intensive ne permet pas de remplir les deux autres fonctions de l'agriculture, à savoir, contribuer à la

régénération de la terre-mère et au bien-être économique, social et culturel des populations rurales (Houtart et Laforge, 2016).

Bien que l'agriculture intensive ait su nourrir une population croissante, elle commence à atteindre ses limites. La libéralisation des échanges a provoqué une explosion des transports maritimes et aériens ce qui fait de ce système agricole un gros consommateur d'énergie et notamment de matières premières. Cette situation a provoqué un déséquilibre économique et environnemental mais en plus, le prix de ces énergies va commencer à augmenter ce qui montre bien les limites et le déclin imminent de l'agroindustrie (Houtart et Laforge, 2016 ; Griffon, 2014).

La seconde fonction de l'agriculture, contribuer à la régénération de la terre-mère, est loin d'être remplie par l'agroindustrie. En effet, l'agriculture conventionnelle a des conséquences très néfastes sur l'environnement, elle participe à la déforestation, à la pollution de l'eau et des sols, à la destruction de la biodiversité et à la contamination de l'environnement étant donné qu'elle contrôle mal les pertes d'engrais, les déjections animales et les résidus des pesticides dans l'environnement (Houtart et Laforge, 2016 ; Griffon, 2014 ; Israel da Silva, 2015).

Enfin, le bien-être économique, social et culturel des populations rurales n'est pas atteint non plus avec l'agriculture intensive. En effet, celle-ci crée une dépendance des paysans envers les grandes entreprises et envers les fournisseurs de semences et d'intrants externes. Les paysans font face à un endettement de plus en plus grand car l'utilisation des pesticides leur coûte cher et les bénéfices que leur apporte leur production ne peut que rarement compenser les dépenses réalisées (Houtart et Laforge, 2016 ; Allain, 2014 ; León, 2014). De plus, l'agroindustrie tue l'emploi, elle réduit l'emploi rural, absorbe la petite agriculture en faisant travailler les petits agriculteurs dans de mauvaises conditions et elle marginalise les petites entités de production. Cela provoque des migrations vers les villes de la part des hommes pour chercher un autre emploi. L'agriculture intensive a donc des conséquences sur la vie des femmes car c'est à elles que revient la charge du travail dans l'agriculture. De plus, les filles doivent aider leur mère et ainsi mettre de côté leur éducation. Aussi, l'agroindustrie provoque une perte des savoirs ancestraux de ces femmes qui se retrouvent donc d'autant plus dévalorisées (Houtart et Laforge, 2016 ; Le monde selon les femmes, 2014 ; Stedile et León, 2014).

Enfin, ce modèle agricole provoque également des problèmes de santé étant donné qu'il contamine les aliments et l'environnement avec les biocides. Il provoque la faim dans le monde et l'obésité dans les pays développés, résultats des politiques économiques impulsées par les pays capitalistes et leurs institutions financières qui privatisent la chaîne alimentaire (León, 2014 ; Stedile et León ; 2014 ; Savia, 2014).

b) Parallèle avec les modèles d'agriculture paysanne et familiale

On ne peut pas parler d'agroécologie sans faire un point sur les modèles d'agriculture paysanne et familiale. En effet, c'est souvent à partir de mouvements paysans que s'est développée l'agroécologie en voulant lutter pour une agriculture familiale plus productive et moins destructive. C'est donc au sein de ces modèles que nous pourrions retrouver l'agroécologie (Houtart et Laforge, 2016). Au cours de mes lectures, j'ai pu me rendre compte que ces deux modèles n'étaient pas toujours définis de la même façon, qu'ils pouvaient être confondus ou vus comme des choses différentes.

Selon Valter Israel da Silva, agricultures familiale et paysanne sont deux choses bien différentes. L'agriculture familiale serait une version à petite échelle de l'agroindustrie. Les familles paysannes seraient contraintes de se spécialiser dans une branche de la production et se verraient entraînées dans un cycle sans fin où plus de productivité devrait couvrir les coûts de production et inversement, les menant à l'endettement. L'agriculture paysanne, elle, serait une forme de vivre et de produire où productions agricole et animale seraient complémentaires et où les sous-produits seraient réutilisés d'une production à l'autre. Ce modèle cherche à sortir de la dépendance par rapport aux intrants (Israel da Silva, 2015).

François Houtart parlait, lui, d'une agriculture familiale paysanne, il avait donc tendance à confondre les deux en un tout. Il la définit dans le cas de l'Équateur comme une agriculture manuelle utilisant des intrants chimiques en fonction des capacités économiques. Elle se réalise sur de petites parcelles avec peu d'accès à l'eau et trop peu de capital que pour réaliser une amélioration technologique. Ce modèle produit pour les villes et pour la consommation propre (Houtart et Laforge, 2016).

D'autres auteurs considèrent enfin l'agriculture paysanne comme une agriculture qui se fait dans des zones difficiles, loin des villes et dans des communautés rurales souvent indigènes. Ce modèle est marqué par la migration des hommes ce qui explique le rôle important que les femmes y tiennent. Celui-ci reçoit peu d'aide de l'État mais a le soutien des Églises et des ONG. Les partisans de ce modèle ont su développer des stratégies de résistance, d'autonomie et de valorisation alors que l'État commence à favoriser petit à petit un modèle agroécologique (Heinisch, Gasselin et Durand, 2014).

Brigitte Allain, elle, considère l'agriculture familiale comme « garante de l'accès à la nourriture et de sa gouvernance par les peuples et notamment par les femmes » (2014 : 80). Dans ce modèle, tant la terre que les relations humaines sont cultivées. Le fait de vouloir maintenir le caractère familial de l'agriculture montre un certain désir d'autonomie et de responsabilité individuelle

permettant la souveraineté alimentaire et donc un développement durable et équitable. Selon elle, le modèle familial pourrait s'engager vers l'agroécologie (Allain, 2014).

Avec ces différentes définitions, on peut voir que, que ce soit l'agriculture paysanne uniquement ou les deux modèles, il existe certaines similarités avec un projet agroécologique et comme le montrent ces deux dernières visions, l'agroécologie pourrait finir par découler de ces modèles. François Houtart nous apporte une description plutôt détaillée de ce qu'est, selon lui, l'agriculture familiale paysanne (*agricultura familiar campesina*). L'agriculture paysanne aurait des fonctions sociales, culturelles et écologiques, ce serait un mode de production plus équilibré, en meilleure harmonie avec l'environnement, générateur d'un emploi digne et qui contribue à la récupération des savoirs, des valeurs et des liens avec la communauté. Ce modèle serait capable de mener à la souveraineté alimentaire (Houtart et Laforge, 2016).

L'agriculture paysanne aurait trois caractéristiques, selon François Houtart. Elle n'utilise pas de façon dominante la force de travail extérieure à l'unité domestique, elle rémunère la force de travail sur base des résultats de l'unité de production et pas sur les salaires et elle intègre les dynamiques transgénérationnelles et patrimoniales dans la prise de décision (*ibid.*).

Ce modèle que décrit Houtart comporte plusieurs avantages. Il permet de lutter contre la pauvreté, d'assurer un revenu décent, de produire des aliments culturellement adaptés et en quantité suffisante, de lutter contre la faim, d'assurer la souveraineté alimentaire, de protéger les paysans contre les changements de prix, de réinvestir la richesse créée en milieu rural et de protéger la biodiversité et les écosystèmes. L'agriculture familiale paysanne est capable de répondre aux trois fonctions de l'agriculture dont je parlais plus tôt. Elle est capable de nourrir la population si elle a les moyens économiques, sociaux et culturels adéquats ; de plus, elle favorise l'autoconsommation. Elle peut également conserver la biodiversité et le bien-être de la société rurale mais il faut des conditions d'efficacité, organiser l'accès à la terre, à l'eau, à de meilleures techniques et ouvrir les circuits de commercialisation et cela implique la participation de l'État (*ibid.*).

Beaucoup des avantages de ce modèle familial paysan peuvent être retrouvés dans le projet agroécologique. Cela laisse à penser que cette agriculture, dans le futur, sera agroécologique (*ibid.*). L'agriculture familiale est déjà très importante au niveau mondial, trois millions d'agriculteurs paysans produisent 70% de la nourriture dans le monde. Il est de la responsabilité de ces derniers de produire des aliments sains ainsi que de maintenir l'agrobiodiversité et de gérer les écosystèmes. Tout ce qu'ils produisent pour leur consommation propre devrait également pouvoir être disponible en quantité et qualité pour le reste de la population locale et régionale, voire plus, et ainsi permettre une vraie souveraineté alimentaire. Les petits agriculteurs ont déjà commencé la transition vers l'agroécologie qui est d'ailleurs une meilleure alternative pour eux étant donné les faibles coûts de

production que permet l'indépendance par rapport aux intrants externes. (Martins de Carvalho, 2015 ; Griffon, 2014).

c) Les obstacles à l'agroécologie et à la l'agriculture familiale et paysanne

François Houtart nous présente divers obstacles à l'agroécologie et à la souveraineté alimentaire. Il y a tout d'abord un obstacle culturel, nous sommes ancrés dans une vision du progrès comme une industrialisation avec une dépendance envers le pétrole et les semences commerciales. Ensuite, la mesure du succès de l'agriculture se faisant selon le rendement par hectare et l'agroécologie cultivant divers produits sur une même parcelle, cette dernière est perçue comme moins productive. Aussi, le prix des produits issus de la monoculture est plus bas que celui des produits issus de l'agroécologie. La compétition entre les divers modes d'agriculture est faussée car elle n'intègre pas les coûts externes négatifs. Il y a également des pressions externes à la libéralisation et au remboursement de la dette qui empêchent les investissements pour une souveraineté alimentaire. Cela est aussi dû à la croyance que ça ne bénéficierait qu'aux populations rurales alors que si leur situation s'améliore, il y aurait moins de migrations vers les villes et elles pourraient acheter des biens produits par l'industrie et des services. Il y a enfin une vision réductionniste de l'agriculture comme simple alors que la souveraineté alimentaire comprend la complexité de la nature (Houtart et Laforge, 2016).

Les politiques agricoles mises en place par les États soutiennent peu les petits agriculteurs et ce sont surtout des pratiques agricoles néolibérales qui sont soutenues telles que l'accaparement des terres et les intrants chimiques. La migration des hommes en est un résultat ce qui provoque une surcharge de travail pour les femmes et une plus grande pénibilité de celui-ci (Le monde selon les femmes, 2014).

Les paysans et peuples indigènes ont souvent été dévalorisés par le capitalisme. Ils ont souvent été dépréciés par les médias qui cherchaient à préserver les intérêts des gros producteurs les montrant donc comme attardés, peu productifs, détruisant l'environnement et comme une menace. Les paysans ont également souvent été confrontés à l'emprise des grands producteurs soit en se prolétarisant, soit en se spécialisant dans une branche de la production (Martins de Carvalho, 2010 ; Israel da Silva, 2015, Houtart et Laforge, 2016). Cette exploitation des paysans est possible à cause de la vulnérabilité de la production agricole, de la dispersion territoriale de la production, de l'offre simultanée d'un même produit dans une même région en période de récolte, d'une faible offre de produits, de la distance importante qui sépare les paysans des marchés, de la précarité des infrastructures de transport et de leur endettement (Martins de Carvalho, 2015).

Cependant, les paysans ont toujours tenté de résister et de rejeter le mode de production capitaliste en trouvant des formes de coopération et en créant des espaces propres (Martins de Carvalho, 2010 ; Israel da Silva, 2015). Ils ont développé un projet civilisateur contre le projet

capitaliste où les intérêts sociaux, ethniques, de genre et environnementaux priment. Les paysans ont des connaissances, des technologies et des savoirs constitués comme l'agroécologie et comme l'économie solidaire permettant la souveraineté alimentaire. Cela leur permet de rompre avec le capitalisme et permet leur revalorisation (Martins de Carvalho, 2015 ; Heinisch, Gasselin et Durand, 2014).

1.2. L'approche de genre

1.2.1. Historique du féminisme et de la position des femmes dans le développement

Dans les années cinquante et soixante, les projets de développement étaient centrés sur le bien-être des femmes et ne les considéraient que dans leur rôle reproductif de mère. Elles étaient des sujets passifs des interventions de développement et la division sexuelle du travail n'était pas remise en question (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006). C'est à partir des années septante que l'on commence à critiquer le développement pour le manque d'intérêt porté à la place des femmes dans celui-ci et aux conséquences qu'il peut avoir sur elles. Le terme « genre » apparaît en 1972 chez les féministes américaines et on voit l'émergence d'un sujet « femmes du sud » (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006 ; Degavre, 2011). C'est à partir de là que se développe la pensée *Women in Development* (WID) avec Ester Boserup. Cette dernière critique l'impact du processus de modernisation agricole sur les femmes, la répartition inégale des tâches entre les hommes et les femmes et le fait que les femmes soient enfermées dans leur rôle reproductif. E. Boserup veut intégrer les femmes dans le secteur industriel. L'approche WID est l'une des approches du « *liberal empowerment* » qui recherche l'équité et l'égalité d'opportunité pour les femmes. Elle présente les femmes comme des sujets actifs du développement, reconnaît leur triple rôle et lutte pour leur autonomie politique et économique, on veut leur donner un accès à l'éducation et à une formation professionnelle. Cependant, cette approche ignore la structure patriarcale de la domination. Dans les années quatre-vingt, c'est l'approche efficacité qui se développe, on veut rendre le développement plus efficace par la participation économique des femmes, leurs besoins pratiques sont visés (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006 ; Degavre, 2011 ; Sardenberg, 2008).

Une autre approche du *liberal empowerment* est celui du *Gender and Development* (GAD). Cette approche est celle des mouvements sociaux radicaux de femmes dans les pays du sud, on commence à parler de genre et on est orienté vers la construction sociale des sexes masculin et féminin. On y reproche que les besoins des femmes aient été théorisés à partir des besoins de la famille et qu'on ne se soit pas attaqué au problème de la redistribution des ressources au sein de la famille. On y cherche à transformer les relations de genre mais il n'y a pas de place pour le changement des relations de pouvoir. L'*empowerment* y est vu comme un don car centré sur l'accès aux ressources, aux services et aux biens. Les institutions internationales et les ONG ont concrétisé la

réduction de la pauvreté en visant les organisations de femmes, c'est donc de là que naît la notion de féminisation de la pauvreté. (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006 ; Degavre, 2011 ; Sardenberg, 2008).

C'est toujours dans les années septante que l'approche de la lutte contre la pauvreté se développe. On se rend compte que la majorité des personnes pauvres sont des femmes mais on met cela sur le compte du sous-développement et non pas sur celui de leur position subordonnée. On cherche à augmenter leur productivité, leur rôle productif est donc reconnu et, comme dans l'approche GAD, ce sont les besoins pratiques qui sont visés. Mais l'approche GAD a tout de même réussi à booster la confiance en soi des femmes. En effet, celles-ci ont commencé à se rassembler pour discuter et ont commencé à dénoncer les violences qui leur étaient faites. On est donc en chemin vers le *liberating empowerment* (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006 ; Sardenberg, 2008).

Le *liberating empowerment* s'est développé à partir du milieu des années septante, en Amérique latine notamment. C'est l'approche *empowerment* dont nous parle Élisabeth Hoffman. Il s'agit de promouvoir la place des femmes dans le développement en renforçant leur légitimité et leur confiance en elles. Ce sont ici les besoins stratégiques qui sont visés. On compte sur la solidarité collective et sur l'action pour accéder aux choix stratégiques. On ne peut plus considérer les femmes comme un groupe social étant donné qu'il ne s'agit pas d'un groupe homogène et que des inégalités peuvent surgir entre elles (*ibid.*).

Début des années nonante, c'est l'approche *Women, Environment and Development* (WED) qui se développe. On y intègre au féminisme les questions environnementales et on rejette la vision qui veut que le développement résulte d'une croissance économique. On y fait le parallèle entre la domination économique des hommes sur les femmes et sur la nature. Cette approche veut rendre le développement plus soutenable, plus juste et plus égalitaire en redistribuant les terres et les ressources naturelles. C'est avec cette approche qu'arrive la notion de soin où les femmes sont considérées comme celles qui restaurent les écosystèmes (Degavre, 2011). Mais cette association des femmes au *care* environnemental pourrait les cantonner dans la sphère domestique et privée contraignant leur place dans la sphère publique (Guétat-Bernard et Saussey, 2014).

Une dernière approche marquante est celle du *Local Feminism*. On y met en lumière la participation des femmes du Sud aux mouvements collectifs locaux et rappelle que les mouvements de femmes sont fortement liés au contexte local. On ne cherche plus simplement à intégrer les femmes à un modèle économique. Des champs oubliés sont réinvestis tels que le religieux, les rites populaires et les pratiques entretenant l'appartenance communautaire (Degavre, 2011). Suite à la Conférence de Rio de 1992, les femmes entrent dans le monde du développement et ce, par la porte du local. Leurs savoirs autochtones et locaux sont instrumentalisés. Mais il faut faire attention à la réification du local qui pourrait maintenir les femmes à cette échelle (Guétat-Bernard et Saussey, 2014).

- En Amérique latine

Fin des années soixante commencent à se développer des groupes de prise de conscience portés par des jeunes femmes éduquées à la peau plutôt claire. Dans les années septante, les femmes sont présentes dans les partis, les syndicats, les guérillas et la résistance civile contre la dictature. Dans les années quatre-vingt, le féminisme se développe fortement autour de trois stratégies, les femmes veulent s'autonomiser par rapport aux partis de gauche, elles mettent en place des rencontres féministes continentales et développent un féminisme des secteurs populaires. Au cours des rencontres continentales s'établissent quatre critères, celui de s'affirmer féministe, celui de combattre la violence envers les femmes, celui de lutter pour la maternité libre et volontaire et celui de défendre la libre option sexuelle. C'est aussi à cette période que le mouvement se construit autour de thèmes plus ou moins imposés par les financements internationaux à savoir la dépénalisation de l'avortement, la lutte contre la violence, la participation politique, etc. (Falquet, 2007). À partir de la moitié des années 80, les mouvements féministes, ONG et organisations de femmes du secteur populaire revendiquent la notion d'*empoderamiento* en mettant l'accent sur l'estime de soi collective et individuelle (Charlier, 2011).

Dans les années nonante démarrent les tensions entre les féministes radicales et les féministes des secteurs populaires vues comme populistes et maternalistes. Il y a également des conflits entre les groupes qui s'institutionnalisent et ceux qui restent autonomes, ces conflits se centrent autour du fait que le financement vient du Nord. Dans les années 2000, l'appauvrissement de la population amenuise le mouvement féministe qui s'en voit réduit à sa composante institutionnelle (Falquet, 2007).

Aujourd'hui, la notion de genre se retrouve complètement dépolitisée et réduite à un simple travail avec et pour les femmes en les considérant de nouveau uniquement par leur rôle reproducteur. Cela est dû à l'institutionnalisation, à l'ONGisation et à la vague ONUsienne qui a traversé les mouvements féministes. Actuellement, les femmes participent toujours aux mouvements paysans, indiens, noirs, aux luttes populaires, syndicales et anti- ou altermondialistes mais ces différents mouvements tendent à reproduire la division sexuelle du travail. Il y a tout de même de plus en plus de femmes à des postes de pouvoir mais la situation globale des femmes a néanmoins empiré (*ibid.*).

1.2.2. Approche et analyse de genre

Avec la dépolitisation de la notion de genre due à l'institutionnalisation des mouvements féministes, on croit de plus en plus que travailler simultanément avec autant d'hommes que de femmes, c'est travailler avec une approche de genre. Or, si les différences et inégalités de genre au sein du groupe ne sont pas reconnues, la situation des femmes ne pourra pas être améliorée. Cette vision très réductrice de l'approche de genre ne suffit pas ; si les femmes n'ont pas confiance en elles, elles ne prendront pas la parole en public et auront tendance à croire que leur opinion n'est pas

importante, leur opinion ne sera donc pas représentée. Aussi, la barrière de la langue peut parfois les bloquer dans leur prise de parole. De plus, les femmes peuvent parfois elles-mêmes avoir des critères machistes les menant à s'auto-exclure (Rodríguez Pérez, 2016).

Il est très important d'adopter une approche genre dans les projets de développement. En effet, un projet qui n'a pas une telle approche peut renforcer les rôles de genre en maintenant les femmes fort occupées. Celles-ci voient leur charge de travail augmenter, leur position dans la communauté ne peut donc pas s'améliorer étant donné qu'elles n'ont pas le temps de s'instruire et de se former. Au contraire, un projet qui a une approche genre permet de répartir les charges de travail au sein de la famille pour que les femmes aient plus d'opportunités pour exercer leurs droits, pour s'instruire et ainsi, avoir un impact sur le projet. L'accès aux formations et à l'éducation permet de renforcer leurs capacités et donc d'influencer la communauté et d'améliorer leurs conditions de vie. L'approche genre permet de « révéler les inégalités de genre et le manque d'équité qu'expérimentent les femmes dans la plupart des cultures du monde, ça a à voir avec les structures sociales et les perceptions idéologiques qui justifient ces inégalités » (Rodríguez Pérez, 2016 : 47). Au cours des années, les représentations sociales de genre se sont naturalisées perpétuant ainsi l'injuste distribution des rôles sociaux et des ressources économiques et politiques. L'approche genre s'intéresse donc à la construction sociale des masculinités et des féminités. Avec une telle approche, ces artifices peuvent être dénaturés et on montre ainsi qu'il est possible de réaliser un changement pour construire une société plus juste avec plus d'équité (Rodríguez Pérez, 2016 ; Hoffman et Marius-Gnanou, 2006).

Un projet peut inclure une approche de genre à différents degrés. Il peut être *gender blind*, le projet ne prend donc pas du tout en compte les inégalités de genre et a souvent des effets négatifs pour les femmes. Le projet peut être *gender neutral*, on souhaite donc que celui-ci ne renforce pas les inégalités de genre déjà présentes. Enfin, le projet peut être *gender positiv*. Un tel projet adopte donc véritablement une approche genre en intégrant parmi ses objectifs secondaires la réduction des inégalités hommes-femmes à travers la réalisation de l'objectif principal (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006).

Pour mettre en place des projets avec une approche de genre, il faut tout d'abord réaliser une analyse de genre. Cette dernière est « l'outil technique, politique et méthodologique qui nous permet de : comprendre les relations entre les hommes et les femmes, leur accès aux ressources ; visibiliser quelles sont les inégalités de genre ; connaître leurs rôles différenciés construits socialement ; voir les possibilités de participation active dans la prise de décisions sur leur propre vie et sur celle de leur entourage social, économique, politique, environnemental ; il nous permet d'établir les interrelations profondes entre le *ser hombres* et le *ser mujeres*¹ dans une société déterminée et leur position de classe, d'ethnie, d'origine géographique, d'âge, de capacités spéciales, de diversité sexuelle, pour

¹ Traduit littéralement, « être hommes » et « être femmes ».

comprendre la réalité et celle que nous vivons et travaillons ; connaître en profondeur notre réalité et nous permet de donner une réponse spécifique aux nécessités différenciées des hommes et des femmes pour qu'il y ait une meilleure justice et égalité de droits et d'opportunités » (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, 2013 : 43). Pour ce faire, il faut tenir compte des croyances, des valeurs, des identités, des institutions sociales, économiques et politiques et de la production ainsi que des ressources naturelles (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, 2013).

Pour travailler avec une approche genre, il faut donc connaître les activités réalisées par les hommes et les femmes et identifier comment la réalisation de celles-ci permet ou empêche l'amélioration de la vie des hommes et des femmes (Rodríguez Pérez, 2016). Trois outils nous permettent de réaliser une bonne analyse de genre. Ces trois outils sont des matrices qui permettent l'analyse de la division sexuelle du travail, de l'emploi du temps des hommes et des femmes et de l'accès et du contrôle des ressources et bénéfices (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, 2013).

Il est en effet important de connaître la répartition des rôles entre les hommes et les femmes ainsi que de s'intéresser à qui détient l'accès et le contrôle des ressources pour comprendre les relations de genre dans la population cible (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006). De fait, si les femmes avaient le même accès aux ressources que les hommes, leur productivité s'en verrait augmentée et leur revenu également. Il faut également impliquer les hommes dans ce processus avec une optique de co-responsabilité (Le monde selon les femmes, 2014).

Pour qu'un projet de développement ait une bonne approche de genre, la participation des femmes est indispensable à tous les stades de la mise en place de celui-ci. C'est en effet dès la phase préparatoire que des espaces d'échange entre femmes doivent être organisés. Ces espaces permettent une réflexion collective permettant de remettre en cause leur situation de vie. Les femmes devraient pouvoir participer aux décisions relatives aux interventions de développement et représenter la communauté (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006).

Il est également important de prêter attention aux impacts que le projet a sur les femmes. C'est surtout la valorisation de ce qu'apportent les femmes et de ce qu'elles retirent du projet qui est importante. En effet, leurs apports ne sont que peu souvent appréciés à leur juste valeur. Il faut être très attentif à ce que le projet n'ait pas d'effets négatifs sur les femmes mais il faut aussi prêter attention aux effets qu'il peut avoir sur les hommes. En effet, eux aussi sont concernés par les questions de genre, une modification positive de leur comportement envers les femmes est également nécessaire (*ibid.*).

Enfin, si l'on veut réellement favoriser des relations plus égalitaires entre les hommes et les femmes, c'est aux besoins stratégiques plus qu'aux besoins pratiques qu'il faut répondre. Les besoins

pratiques sont ceux nécessaires à la survie des personnes, à savoir la nourriture, l'eau potable, l'électricité, le transport, l'éducation, le logement et la santé. Ces nécessités permettent d'améliorer les conditions de vie des personnes mais elles ne changent rien à la situation de subordination des femmes. Les besoins stratégiques sont ceux qui permettent une transformation des législations en faveur des femmes, ils montrent la position sociale et politique des femmes dérivée de leur position de subordination. Répondre à ces besoins revient à mettre en place des actions permettant aux femmes de sortir de leur position de subordination. Ces besoins sont fortement liés à la réalisation des droits pour lesquels les femmes luttent. En fonction des besoins visés, ce sont différents niveaux d'*empowerment* qui sont rencontrés (Rodríguez Pérez, 2016 ; Hoffman et Marius-Gnanou, 2006).

1.2.3. Division sexuelle du travail et rôles productifs et reproductifs

Pour s'organiser socialement et économiquement, la société assigne des tâches aux hommes et aux femmes, c'est ce qu'on appelle la division sexuelle du travail (Rodríguez Pérez, 2016). Selon l'*Agenda Nacional de las Mujeres y la Igualdad de Género* d'Équateur, il existe dans la société une dichotomie entre le non-économique et l'économique et entre le non-travail et le travail. Les femmes sont positionnées dans le non-économique et le non-travail et se trouvent donc dans un état d'exclusion. On retrouve dans cette dichotomie, deux sphères, celle de la production et celle de la reproduction. La première serait valorisée alors que la seconde, perçue comme responsabilité naturelle des femmes, ne le serait pas. Cela implique une réaffirmation de la relation de pouvoir entre le masculin et le féminin à l'avantage du masculin (Consejo Nacional de Igualdad de Género, 2014).

La division sexuelle du travail veut qu'il existe des tâches réalisées par les femmes qui valent moins économiquement et socialement que celles réalisées par les hommes (Guétat-Bernard et Prévost, 2016). Les rôles peu valorisés sont les rôles reproductif et communautaire. Le premier reprend toutes les activités servant à la reproduction de la vie au sens biologique comme social. Ça reprend donc tant le fait de tomber enceinte que de s'occuper des personnes âgées, malades ou de l'éducation des enfants ainsi que de s'occuper de la maison, de la cuisine et du linge. Ces activités d'ordre domestique ne sont pas valorisées car elles ne produisent pas d'argent, elles ne sont donc pas considérées comme un travail. Ce rôle est considéré comme la responsabilité exclusive naturelle des femmes, personne ne reconnaît l'importance de ce travail, y compris les femmes elles-mêmes. Le second rôle reprend les activités réalisées par les femmes dans les organisations communautaires et sociales au bénéfice de la famille et de la communauté (Rodríguez Pérez, 20016 ; Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, 2013).

Les rôles valorisés sont les rôles productif et de représentation politique. Le premier concerne les activités qui génèrent de l'argent ou qui permettent la consommation propre et la vente. Ces activités sont considérées comme un travail. Le second reprend les activités de représentation de la

communauté, d'un parti politique, etc. Ce rôle est valorisé mais souvent, les charges importantes sont tenues par les hommes alors que les femmes sont reléguées aux postes secondaires (*ibid.*).

Les tâches de soins se réalisant à l'intérieur du foyer sont donc assignées aux femmes alors que les hommes réalisent les tâches en dehors du foyer. Cependant, pour pouvoir subvenir aux besoins d'une famille, les femmes doivent également travailler en dehors du foyer. Mais celles-ci se retrouvent bien souvent à travailler dans le domaine des soins, comme infirmière, comme gardienne d'enfants ou comme femme de ménage. Ces métiers sont également des métiers peu valorisés presque exclusivement exercés par des femmes. Les femmes se retrouvent donc confrontées à une surcharge de travail non reconnue et à des conditions de vie précaires (Rodríguez Pérez, 2016). Cela est d'autant plus difficile dans le milieu rural. En effet, les hommes migrants de plus en plus à la recherche d'un autre travail, les femmes se retrouvent souvent seules à devoir réaliser les activités de la maison et les activités dans les champs. Souvent, leurs filles doivent les aider à réaliser ces tâches conséquentes, elles risquent donc de passer à côté de leur éducation. Les femmes travaillent aussi souvent dans l'informel, qui est également peu valorisé, et ce dans le but de concilier les besoins économiques et ceux liés au rôle reproducteur. (Le monde selon les femmes, 2014 ; Charlier, 2011).

Dans les Andes, la hiérarchie dans le couple serait issue de la colonisation qui s'adressait principalement aux hommes. Cependant, il y aurait toujours eu une domination de l'homme sur la femme dans le fait que les femmes soient reconnues socialement comme mères et qu'elles soient donc identifiées dans leur rôle reproductif (Charlier, 2011). La notion de ménage renforce cela. En effet, ce dernier crée une limite entre l'espace du ménage, du foyer, l'espace privé et l'espace social, public, entre la sphère domestique et la sphère productive (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006).

Face à cette situation, les femmes sont très limitées dans leur capacité de négociation au sein du ménage. En effet, elles ne disposent que de très peu de revenus et le peu qu'elles détiennent, elles préféreront le consacrer au bien-être de leur famille et de leurs enfants ou le mari décidera de ce qu'il en adviendra (*ibid.*).

La division sexuelle du travail se transmet de génération en génération. En effet, c'est inconsciemment, par notre manière d'éduquer nos enfants, que nous reproduisons ce schéma. Que ce soit dans nos sociétés ou dans les sociétés en développement, cela se produit. Les filles aident leur maman à la cuisine alors que les garçons aideront plutôt leur père au champ. Même dans les jeux que nous donnons aux enfants, cela se reproduit. Les filles jouent à la poupée et à cuisiner à l'intérieur alors que les garçons jouent au ballon dehors. Aussi, lorsque les hommes réalisent des tâches domestiques, cela sera considéré comme une aide et il en ira de même pour les femmes réalisant des activités agricoles (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006 ; Rodríguez Pérez, 2016 ; Schwendler et Thompson, 2017).

1.2.4. Accès et contrôle des ressources

Hommes et femmes peuvent avoir accès à la propriété de la terre, à l'eau d'irrigation, aux outils, aux crédits, aux formations, à des semences de qualité, aux aliments, à la technologie et aux bénéfices, ils peuvent également avoir accès aux services d'éducation et de santé. Le contrôle, c'est la capacité de prendre des décisions sur la gestion d'une ressource. Avoir accès à une ressource ne veut pas dire qu'on en aura le contrôle et qu'on pourra décider de ce qu'il adviendra des bénéfices qui en ressortent (Rodríguez Pérez, 2016).

Les femmes sont souvent confrontées à des discriminations en ce qui concerne l'accès aux ressources de production. Elles sont victimes d'un moindre accès à la terre, à l'eau, aux outils, aux formations et aux moyens de production en général. Cela est généralement dû à leurs faibles revenus et à leur faible capacité à obtenir des crédits. De plus, les femmes ont rarement le contrôle sur ce qu'il sera fait des bénéfices (Rodríguez Pérez, 2016 ; Villarreal, 2014 ; Le monde selon les femmes, 2014).

1.2.5. Empowerment

Selon Marisol Rodríguez Pérez, l'*empowerment* est un « processus par lequel les femmes gagnent en confiance en elles, augmentent leurs opportunités et ont un plus grand accès aux ressources et à leur contrôle. Ça a à voir avec le fait que les femmes gagnent du pouvoir et ont le contrôle sur elles-mêmes, augmentent leur participation dans la prise de décisions et dans l'accès au pouvoir » (2016 : 78). Ce concept est né dans les pays du Sud, il apparaît dans les années soixante dans les mouvements de femmes. En 1985, en Amérique latine, les féministes, ONG et organisations de femmes des secteurs populaires revendiquent la notion d'*empoderamiento*. On veut promouvoir la place des femmes en renforçant leur légitimité et leur estime de soi collective et individuelle. Il s'agit de répondre aux besoins stratégiques et d'acquérir le droit à la parole et une reconnaissance sociale (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006 ; Charlier, 2011). Cependant, aujourd'hui, les féministes d'Amérique latine ont peu confiance en cette notion récupérée par les organisations et gouvernements (Sardenberg, 2008).

Élisabeth Hoffman nous présente les cinq niveaux d'*empowerment* du *Longwe Framework*. Le premier est le bien-être, il n'y a pas d'*empowerment*, il s'agit simplement de satisfaire les besoins pratiques des personnes. Le second est le niveau de l'accès, il vise l'accès égal aux facteurs de production et aux services et bénéfices publics pour les hommes et les femmes, il s'agit de l'égalité d'opportunité. Le troisième est la conscientisation, c'est la compréhension consciente de la différence entre sexe et genre qui est visée. Il implique également de comprendre que les rôles de genre sont culturels et peuvent être changés et que la division sexuelle du travail devrait être juste. La participation collective des femmes est nécessaire à sa réalisation. Le quatrième niveau est celui de la participation, les femmes doivent pouvoir participer de façon égale aux hommes aux processus de

décision des projets de développement et à la représentativité de leur communauté. Le dernier niveau est le contrôle, c'est le vrai *empowerment* avec une réelle satisfaction des besoins stratégiques. Les femmes contrôlent les processus de décision par la conscientisation et la mobilisation pour obtenir le contrôle des facteurs de production et la distribution des bénéfices. En fonction des besoins qu'un projet de développement vise, ce sont différents niveaux d'*empowerment* qui peuvent être atteints (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006).

Cécilia Sardenberg voit deux sortes d'*empowerment* dont j'ai parlé plus haut. Le *liberal empowerment* est un instrument pour le développement qui sert par exemple à éradiquer la pauvreté, à construire la démocratie, etc. Cet *empowerment* est pour l'égalité d'opportunité entre les hommes et les femmes ce qui correspond au deuxième niveau le plus faible de l'*empowerment* que présentait É. Hoffman. Cet *empowerment* est centré sur l'individu et sur des aspects techniques et instrumentaux, il dépolitise le processus d'*empowerment* car la notion de pouvoir n'y est pas présente. Le *liberating empowerment*, lui, est le processus qui permet aux femmes de gagner en autonomie et en autodétermination, il permet d'éradiquer le patriarcat et est centré sur les relations de pouvoir (Sardenberg, 2008). Ce second type d'*empowerment* est plus proche de la notion définie dans le premier paragraphe de cette section.

L'*empowerment* ne peut être apporté par un tiers (*ibid.*). En effet, il s'agit d'un processus qui démarre à un niveau individuel que décrit Sophie Charlier dans le cadre de l'économie populaire solidaire en Bolivie. Les femmes sont tout d'abord poussées à sortir de leur foyer car elles ont besoin d'un revenu supplémentaire mais aussi parce qu'elles veulent rompre avec l'isolement. Elles se retrouvent alors dans des groupes composés de femmes au sein desquels ont lieu des débats leur permettant de se rendre compte qu'elles ne sont pas seules à vivre dans des conditions difficiles et qu'il est possible de trouver des solutions à leurs problèmes ensemble. Le groupe permet de construire une image plus positive de soi et donc d'augmenter l'estime de soi, c'est ce que Sophie Charlier appelle « l'effet miroir pour se construire ». C'est petit à petit qu'elles vont affirmer leur position, prendre conscience que ce qu'elles ont à dire a de l'importance et prendre confiance en leur opinion. Elles vont ainsi commencer à exercer leur droit à la parole en public jusqu'à finir par arriver à des postes à responsabilité. C'est le niveau de la participation dont nous parlait É. Hoffman. Elles peuvent également parvenir à influencer les politiques nationales et ainsi réclamer des droits tels que l'accès à une sécurité sociale et à une pension et ainsi répondre à leurs besoins stratégiques. À ce stade, elles auront atteint le dernier niveau d'*empowerment*, celui du contrôle (Charlier, 2011).

La notion de pouvoir est centrale dans l'*empowerment*, processus par lequel les femmes peuvent en acquérir. Sophie Charlier décrit les différentes formes de pouvoir par lesquelles passent les femmes pour arriver à l'*empowerment*. Le premier est le pouvoir intérieur, celui de l'estime de soi. Il y a ensuite le pouvoir « de » qui renforce le premier en acquérant des connaissances et savoir-faire à

travers des formations. Il y a enfin le pouvoir « avec » qui, comme le décrit C. Sardenberg, est celui de l'identité collective. Avec ce dernier pouvoir, on peut observer des changements dans les différentes sphères de la société grâce à la mobilisation des femmes qui mettent en place des sensibilisations qui mènent par la suite, à l'*empowerment* (Charlier, 2011 ; Sardenberg, 2008). Cependant, il faut bien faire attention à ne pas réifier les femmes comme un groupe homogène. En effet, l'identité de genre est traversée par tous les autres types d'identités, à savoir de race, ethnique, de classe sociale, etc. Il se peut que des femmes détiennent un pouvoir sur d'autres et que l'*empowerment* bénéficie plus à certaines qu'à d'autres comme l'aurait fait le *liberal empowerment* (Sardenberg, 2008 ; Hoffman et Marius-Gnanou, 2006 ; Picq, 2013).

Cependant, il existe certaines limites à l'*empowerment*. En effet, faire partie d'un groupe peut parfois entraîner des obligations contraignantes telles que celle de devoir prendre des responsabilités. Aussi, le conjoint n'est pas toujours favorable à ce que son épouse sorte de la maison et les rôles sont donc souvent difficilement renégociés. Les formations prennent également du temps dont les femmes disposent en quantité limitée. Enfin, la participation peut parfois entraîner une charge de travail supplémentaire à la quantité de tâches déjà importante que réalisent les femmes (Charlier, 2011).

1.2.6. Participation et leadership

Comme je viens de le dire, l'*empowerment* permet la participation des femmes à des groupes et l'augmentation de l'estime de soi. Cela peut les mener à des niveaux de pouvoir plus élevés et à avoir une bonne position dans les prises de décision (Rodríguez Pérez, 2016 ; Charlier, 2011). D'ailleurs, Hoffman pense que les femmes doivent pouvoir participer aux processus de décisions des projets de développement dès la phase préparatoire de ceux-ci pour permettre cette mutation et peut-être, plus tard, être amenées à représenter leur communauté (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006).

Il y a de plus en plus de femmes à des postes de pouvoir en Amérique latine (Falquet, 2007 ; Picq, 2013). Cependant, dans les organisations et gouvernements locaux, ce sont souvent les hommes qui détiennent les postes à haute responsabilité telle que la présidence. Les femmes, elles, tiennent souvent des rôles secondaires comme la trésorerie par exemple (Rodríguez Pérez, 2016 ; Charlier, 2011). La participation des femmes à des postes à responsabilité permet tout de même un changement des rapports de genre. En effet, les femmes deviennent de véritables interlocutrices tant pour les membres de l'association que pour leur entourage. Elles gagnent d'autant plus en confiance qu'elles pensent pouvoir choisir pour elles-mêmes ce qu'elles veulent faire de leur temps. Ceci est d'autant plus important lorsque l'on sait que les femmes ont très peu de temps libre à consacrer à leur propre bien-être. Enfin, les femmes ne s'identifient plus uniquement par rapport à leur rôle de mère, elles se valorisent elles-mêmes et leur entourage aussi. Cela peut également avoir un impact sur leurs maris qui ne parviennent pas à les empêcher de s'émanciper et qui devront donc revoir leur position (Charlier, 2011).

1.3. Le genre et l'agroécologie

On le sait, les femmes font partie des tranches de la population les plus vulnérables et ce d'autant plus dans le milieu rural. Cependant, beaucoup d'auteurs pensent que l'agroécologie pourrait être un moyen par lequel le travail des femmes serait reconnu et leur émancipation possible.

Les femmes sont fortement dépendantes des conditions environnementales et des ressources naturelles et elles ont peu de capacités à s'adapter aux changements étant donné qu'elles ont peu de ressources financières et sociales. Or, les femmes sont celles qui participent le plus à la souveraineté alimentaire, elles produisent pour l'autoconsommation. Les femmes sont donc les détentrices de compétences et de connaissances uniques sur la gestion des ressources naturelles mais leur travail est peu reconnu (Consejo Nacional de Igualdad de Género, 2014 ; Le monde selon les femmes, 2014).

Les femmes et les adolescentes sont les personnes les plus exposées à la faim. En effet, les femmes se nourrissent moins pour laisser leur famille se nourrir. Elles se retrouvent donc souvent dans un état de sous-nutrition et ont un état de santé précaire (Le monde selon les femmes, 2014).

Les femmes ont un accès limité aux terres et à l'information. En plus de détenir peu de terres, dont leurs maris sont les propriétaires, elles ont un accès réduit aux moyens de production étant donné leurs faibles revenus et le peu d'accès aux crédits qui leur est conféré (Le monde selon les femmes, 2014 ; Schwendler et Thompson, 2017, Villarreal, 2011). Les terres exploitées par les femmes sont donc souvent 20 à 30% moins productives que celles des hommes et cela est dû au fait qu'elles utilisent moins d'intrants étant donné qu'elles ont moins de revenus. Si ces terres étaient aussi productives que celles des hommes, la production agricole augmenterait, la faim diminuerait et ça entraînerait des effets multiplicateurs dans la société sur le long terme (Villarreal, 2011).

Les femmes ont également un accès réduit à l'emploi et leur salaire est bien souvent inférieur à celui des hommes. Elles réalisent souvent des tâches informelles et invisibles et des travaux saisonniers à faible rémunération et n'ont ainsi pas accès à la sécurité sociale. De plus, le rôle que les femmes tiennent au sein de leur famille les empêche de participer aux activités agricoles, leurs journées de travail sont donc plus longues (Le monde selon les femmes, 2014 ; Schwendler et Thompson, 2017, Villarreal, 2011).

Les hommes s'occupent le plus souvent de la commercialisation, les femmes n'ont donc pas accès aux marchés et ne connaissent pas les conditions de vente. Les femmes étant invisibles et dévaluées, le travail qu'elles réalisent dans les champs est perçu comme de l'aide au mari. Ces tâches seraient donc une extension de leur travail domestique. Cela ne leur donne pas la légitimité de prendre des décisions sur les thèmes agricoles (Le monde selon les femmes, 2014 ; Schwendler et Thompson, 2017).

Les femmes ont également peu d'accès à l'éducation et aux formations. Or, recevoir ces formations permet aux femmes d'améliorer leur productivité agricole. L'éducation est également essentielle pour leur émancipation mais elles ont peu accès à ces services d'éducation. Elles ont aussi peu d'accès aux nouvelles technologies et le manque d'argent aggrave cette situation (Villarreal, 2011).

Les politiques en faveur des pratiques agricoles néo-libérales n'améliorent pas cette situation désavantageuse pour les femmes. En effet, ces politiques provoquent la migration des hommes vers les villes à la recherche d'un nouvel emploi. Les femmes se retrouvent donc seules à la charge des champs et de la maison, leur charge de travail augmente donc et celui-ci devient plus pénible. De plus, les filles se voient contraintes à aider leurs mères dans les tâches quotidiennes ce qui peut impacter leur éducation. Ce sont aussi les pratiques traditionnelles qui se perdent et la violence envers les femmes qui augmente de nouveau (Le monde selon les femmes, 2014).

Les femmes ont aussi souvent été associées aux tâches de soins, au *care*. Cette notion se réfère aux soins que les femmes procurent à leur famille, à savoir, l'éducation des enfants et l'attention aux personnes malades et âgées. Mais elle peut également se référer aux soins qu'elles procurent à l'environnement en maintenant la biodiversité et en restaurant leur environnement. Cependant, cette attribution des pratiques de soins aux femmes les a cantonnées au domestique, au privé et à l'attention aux autres ce qui contraint leur place dans la sphère publique. De plus, ces tâches ont été dévalorisées et déconsidérées. Pour être revalorisé, le *care* ne doit plus être perçu comme une qualité féminine. Il faut analyser le travail agricole des femmes comme un travail productif et non plus comme une extension de leur travail reproductif. Cette dichotomie entre productif et reproductif affecte beaucoup les femmes (Guétat-Bernard et Saussey, 2014 ; FMAT, 2016).

Cependant, les femmes rurales ne sont pas toujours restées passives face à cette situation. Elles ont lutté dans les structures syndicales et autres pour des droits à l'assurance sociale, pour l'accès à la terre, pour l'obtention des mêmes droits que les hommes dans le travail et pour des changements dans la division sexuelle du travail. Elles ont également dénoncé les violences qui leur étaient faites ainsi que leur manque de pouvoir dans la sphère privée. Ce sont aussi les politiques néo-libérales qu'elles ont critiquées (Prévost, Galgani Silveira Leite Esmeraldo et Guétat-Bernard, 2014).

1.3.1. Les femmes dans l'agriculture familiale

Il est souvent reproché au modèle de l'agriculture familiale ou simplement à ce choix de formulation pour parler d'une agriculture qui serait à très petite échelle, d'avoir contribué à l'invisibilisation du travail des femmes. En effet, il ignorerait les relations patriarcales – et serait même basé sur celui-ci – et il serait marqué par la division sexuelle du travail qu'il légitimerait (Le monde selon les femmes, 2014 ; Prévost, Galgani Silveira Leite Esmeraldo et Guétat-Bernard, 2014).

Ce modèle agricole ignore le surtravail des femmes ou du moins, il aurait participé à la difficile reconnaissance du travail, tant productif que reproductif, des femmes dans les exploitations agricoles. Leur travail n'est, non seulement, pas reconnu, mais il n'est également pas rémunéré et le peu de revenu que les femmes en tirent est considéré comme revenu familial, le chef de famille décide donc de son utilisation. Cette non-reconnaissance de leur statut professionnel aurait privé les femmes de l'accès à la citoyenneté (Sourisseau et Guétat-Bernard, 2014 ; Prévost, Galgani Silveira Leite Esmeraldo et Guétat-Bernard, 2014 ; Guétat-Bernard et Prévost, 2016).

Cette invisibilité des femmes est également sociale, elle implique que les femmes participent peu aux processus de décisions concernant les activités agricoles (Prévost, Galgani Silveira Leite Esmeraldo et Guétat-Bernard, 2014).

Dans ce modèle de l'agriculture familiale, les femmes subissent donc un double assujettissement que j'ai déjà mentionné en introduction. Le premier est professionnel car leur travail productif n'est pas reconnu et le second est personnel car elles restent sous la tutelle d'un chef de famille. L'homme est toujours considéré comme le chef d'exploitation, celui-ci peut s'engager dans les syndicats et dans la coopération. Les femmes, elles, sont vues comme des collaboratrices au chef de famille, elles s'occupent de la maison et des enfants (Allain, 2014).

1.3.2. Les femmes dans l'agroécologie

De nombreux auteurs parviennent à déceler divers avantages que procure l'agroécologie aux femmes. Tout d'abord, celle-ci garantirait une diversité de production et assurerait une alimentation adéquate. Ce système agricole remettrait également en cause la distribution des aliments au sein de la famille et ce en fonction des besoins différenciés des sexes. Ce modèle permettrait aussi la revalorisation des savoirs des productrices et rendrait visible leur rôle dans la gestion des systèmes agricoles (Le monde selon les femmes, 2014).

L'agroécologie aurait également offert un revenu aux femmes. Étant donné que la production est meilleure avec ce système, les surplus, qui ne seront pas utilisés pour l'autoconsommation, peuvent être vendus. Cependant, les marchés ne sont pas encore complètement ouverts aux produits issus de l'agroécologie. Il n'empêche que ça a quand même permis le renforcement des organisations de femmes et leur autonomie au sein des familles et des communautés (Leroy, Termote et Carracillo, 2016 ; Le monde selon les femmes, 2014 ; Rebaï, 2014).

Comme mentionné en introduction de cette partie, les femmes rurales sont importantes dans la protection de l'environnement. On l'a vu, l'agroécologie est une façon de produire de façon adaptée aux changements climatiques. Celle-ci permet donc de valoriser la participation des femmes et des hommes ruraux dans la construction de savoirs agricoles et de promouvoir des formes durables de production. Ce sont les savoirs paysans et les activités de soins à l'environnement qui sont donc

revalorisés à travers l'agroécologie. On reconnaît la valeur sociale, culturelle et économique de la protection des écosystèmes réalisée en grande partie par les femmes (FMAT, 2016).

Les femmes rurales qui intègrent les mouvements pour l'agroécologie y affirment leur autonomie productive. Ce sont également les relations patriarcales au sein des familles qui y sont remises en cause. Plusieurs affirment que les questions de genre ont tout à voir avec l'agroécologie qui s'articulerait avec des thématiques féministes (Prévost, Galgani Silveira Leite Esmeraldo et Guétat-Bernard, 2014 ; Guétat-Bernard et Prévost, 2016 ; Schwendler et Thompson, 2017).

Le monde selon les femmes nous donne des recommandations pour donner une perspective de genre à l'agroécologie. Celles-ci s'articulent autour de quatre axes de l'*empowerment*. Le premier axe est le savoir, il faut procurer aux femmes des connaissances et des éléments d'analyse pour une prise en considération des inégalités de genre. Le deuxième est l'axe de l'avoir, il s'agit de donner aux femmes le pouvoir d'accéder et de contrôler les ressources car comme je l'ai dit, celles-ci ont peu d'accès à la terre et aux moyens de production. Le vouloir est le troisième axe, il s'agit de valoriser le rôle et les apports des femmes bien trop souvent invisibilisés. Enfin, le pouvoir, quatrième axe, veut donner aux femmes la possibilité d'imputer des changements aux niveaux social et politique (Le monde selon les femmes, 2014).

Dans le cas d'un projet réalisé dans le Nordeste du Brésil, l'agroécologie est un instrument de réappropriation de la terre. Les femmes luttant pour cela sortent de la sphère domestique qui leur est attribuée. Cependant, il reste difficile pour elles de prendre la parole en public. Dans le cadre de ce projet, des groupes de paroles non-mixtes ont été créés ce qui a enclenché le processus d'*empowerment* dont parlait Sophie Charlier et que j'ai mentionné plus tôt. Ces femmes ont gagné en confiance et obtenu le droit à l'expression publique ainsi qu'au sein de l'espace domestique (FMAT, 2016). Un autre projet au Brésil ayant mis en place une éducation centrée autour de l'agroécologie montre comment cette dernière peut être un outil pour l'*empowerment* des femmes. Cette éducation permet la remise en cause du régime patriarcal et apprend aux jeunes à aller au-delà de la division sexuelle du travail (Schwendler et Thompson, 2017). Les projets basés sur l'agroécologie sont donc souvent un outil de lutte féministe qui permet la visibilisation et la valorisation du travail des femmes rurales (Guéta-Bernard et Prévost, 2016).

Cependant, tout le monde n'est pas d'accord sur les capacités de l'agroécologie à remettre en cause les relations hommes-femmes. L'alternative agroécologique peut effectivement être une démarche de survie et une quête de construction de soi en tant que sujet social qui met au cœur de ses préoccupations une recherche de l'égalité sociale mais elle n'a pas problématisé les relations entre les hommes et les femmes. L'agroécologie renforcerait l'attribution du *care* environnemental aux femmes, ce qui pourrait les transformer en main d'œuvre dévouée et pas cher et reproduire l'invisibilisation de leur travail productif. Travaux productif et reproductif se retrouvent ainsi articulés

en un dans leur vie quotidienne augmentant leur charge de travail (Zuluaga Sánchez et Cárdenas Solís, 2014 ; Guétat-Bernard et Prévost, 2016).

L'agroécologie permet aux femmes d'élargir leurs connaissances techniques et de récupérer un contrôle autonome sur leurs systèmes de production. Cela leur permet de pratiquer la souveraineté alimentaire dans leur famille et sur leur territoire. Le matériel génétique qu'elles récupèrent est aussi une récupération de leur identité. Cependant, cette souveraineté alimentaire demande des journées de travail très longues et éprouvantes et ce en addition à leur travail reproductif. Aussi, le fait que les femmes soient responsables de l'autoconsommation, entraîne leur exclusion du monde mercantile. Cependant, avec l'agroécologie leur marge de manœuvre est plus grande étant donné qu'elles peuvent contrôler les résultats du travail et les excédents destinés au marché. Cela peut impacter positivement leur auto-estime (Zuluaga Sánchez et Cárdenas Solís, 2014).

Il est vrai que l'agroécologie a le potentiel d'améliorer la situation des femmes et de les rendre plus autonomes. Ce système agricole valorise leurs connaissances et pourrait leur donner accès à d'autres circuits de commercialisation ce qui influencerait les revenus. Cependant, on ne peut prétendre que l'agroécologie en tant que telle puisse y parvenir. Selon trois auteures d'Entraide et Fraternité, une perspective féministe est indispensable. Il faut également agir à plusieurs niveaux, au sein de la sphère domestique et au niveau des mobilisations (Leroy, Termote et Carracillo, 2016).

De fait, les cadres sociaux où s'intègrent les femmes restent sexués, l'agroécologie doit donc être féministe. « Relier souveraineté alimentaire et féminisme, c'est notamment reconnaître les femmes dans leurs rôles de production/transformation et de reproduction ainsi que promouvoir leur participation et leur indépendance » (Leroy, Termote et Carracillo, 2016 : 9). Ça permettrait également de remettre en cause la division sexuelle du travail et favoriserait leur accès aux ressources et aux lieux de décisions (Leroy, Termote et Carracillo, 2016).

Ces trois auteures appellent tout de même à la vigilance car ces pratiques pourraient également participer à leur invisibilité, les rôles pouvant continuer à se distribuer suivant les lois du genre dans un milieu professionnel machiste. Il faut des formes collectives au sein des mouvements féministes et paysans et renforcer les regroupements dans des coopératives revendiquant un accès aux pouvoirs dans les institutions sociales et dans les familles (Leroy, Termote et Carracillo, 2016 ; Le monde selon les femmes, 2014). C'est ce point en particulier qui reflète ce que j'ai pu observer dans le cas que je vais traiter dans ce mémoire où des projets d'agroécologie ont été mis en place sans une vigilance suffisante par rapport à la place des femmes dans ceux-ci.

2. Le cas de SWISSAID Ecuador : L'approche de genre dans les projets d'agroécologie dans les Andes équatoriennes

La deuxième partie de mon mémoire présente le cas de SWISSAID Ecuador, ONG de développement rural travaillant dans quatre provinces andines d'Équateur. Je commencerai par une première partie de contextualisation pour situer l'action de SW dans le cadre de l'Équateur. J'y décrirai la situation actuelle des personnes en milieu rural et la situation des femmes dans ce pays d'Amérique latine. Je réaliserai ensuite une description de l'organisme, de son histoire et des activités qu'il mène ainsi que de sa position par rapport aux questions de genre. Enfin, je développerai mes recherches de terrain et les conclusions que j'aurais pu en tirer.

2.1. Contexte équatorien

2.1.1. L'Équateur

L'Équateur, pays du nord-ouest de l'Amérique du Sud, est un pays avec une population et un territoire très hétérogènes. Son territoire de près de 300.000 km² est divisé en trois zones géographiques. À l'ouest se trouve la côte et à l'est la forêt amazonienne. Au centre, on retrouve une chaîne de montagnes, les Andes. Sa population de plus ou moins seize millions d'habitants est majoritairement métisse (70%) mais elle est également indigène (7%), afro (7%) et blanche (6%) selon les données de l'INEC de 2010. 28,6% de la population équatorienne vit de l'agriculture, il s'agit de l'activité économique majoritaire en Équateur.

Durant les huit dernières années, le président de l'Équateur était Rafael Correa du parti *Alianza País*. Suite aux élections mouvementées des mois de mars et d'avril, Lenín Moreno lui a succédé. Ce dernier est issu du même parti. Rafael Correa était arrivé au pouvoir avec un projet de révolution citoyenne et il est parvenu à établir une certaine stabilité. Il a mis en place une politique de *Buen Vivir* avec un volet écologique. L'Équateur, avec sa nouvelle constitution de 2008, est le premier pays à reconnaître les droits de la nature. Cependant, le gouvernement de R. Correa fut toujours partagé entre politiques productivistes/capitalistes et environnementalistes et ce, particulièrement avec les exploitations pétrolières dans l'Amazonie. Ce gouvernement finançait son programme via l'exportation du pétrole mais lorsque les prix de celui-ci étaient en baisse, l'agro-exportation pouvait compenser les pertes. Des progrès sociaux ont tout de même eu lieu sous la présidence de Correa mais ce aux dépens des populations locales et de l'environnement. Rafael Correa ne faisait plus l'unanimité au sein de la population équatorienne (Lacuisse, 2015 ; Legard, 2014, Houtart et Laforge, 2016). Le nouveau président, élu avec seulement 51,1%, ne fait pas non plus l'unanimité, une bonne partie de la population ne veut plus voir *Alianza País* au pouvoir.

2.1.2. L'agriculture en Équateur

a) *Bref historique*

L'agriculture, en Équateur, a subi plusieurs réformes agricoles au cours des 50 dernières années. La première, en 1964, favorisait fortement la colonisation et luttait contre les mouvements paysans déjà présents. Celle de 1994 promouvait la marchandisation des terres et autorisait le fractionnement des terres collectives. En 2011, Rafael Correa lance une réforme agraire populaire (Houtart et Laforge, 2016).

De 1990 à 1998, période de libéralisation, les exportations, en Équateur, ont augmenté. Cependant, les importations ont dû également augmenter étant donné le niveau faible d'investissements réalisés dans la petite agriculture qui ne suffisaient pas à fournir une diversité de production suffisante (*ibid.*).

La constitution de 2008, mise en place par Rafael Correa, contient des éléments devant permettre le développement de l'agriculture paysanne. Elle propose une redistribution de la terre – qui, entre 1990 et 2008, avait subi une concentration et une accélération de la déforestation –, un accès à l'eau d'irrigation, une commercialisation alternative, et une innovation par l'investigation et la consultance. Le ministère de l'agriculture (MAGAP) est constitué de trois vice-ministres dont un pour la recherche de voies alternatives pour la commercialisation de la production des petits paysans. En 2010, le *Grupo de Circulación Alternativa de Comercialización* fut créé avec des organisations de producteurs, des réseaux de consommateurs, des ONG, des spécialistes académiques et le *Consejo Sectorial Campesino*. Cependant, les programmes du MAGAP sont fortement segmentés, ils n'ont pas une vision d'ensemble et portent plus attention aux monocultures. Il y a également une faible participation des intéressés et une vision *top-down* (*ibid.*).

En 2011, le président Rafael Correa, lançait sa réforme agraire populaire qui avait pour but de donner à l'agriculture paysanne des conditions d'efficacité économique, sociale et culturelle. Cependant, cette réforme promouvait la productivité des grandes entreprises aux nombreux effets négatifs (*ibid.*).

Malgré le projet du *Buen Vivir* mis en place par Correa et sa volonté de sortir de la soumission au capital international, peu de ces réformes en faveur de l'agriculture paysanne ont été réalisées. Cependant, les mouvements paysans et indigènes ont réussi à se développer et ont fait en sorte que l'agriculture paysanne gagne en importance (*ibid.*).

b) *Situation actuelle*

L'actuelle politique équatorienne de l'agriculture et de l'élevage, rédigée sous la présidence de Correa, est fortement centrée sur la réduction de la pauvreté, le repositionnement des petits et moyens

producteurs, la diversité culturelle, les différences de genre, la durabilité de l'environnement, l'organisation des producteurs, la qualité des produits, etc. Celle-ci veut une économie agricole inclusive (Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca, 2016). Comme l'explique François Houtart, Correa avait pour ambition de diversifier la production nationale pour ne plus avoir à dépendre des importations. Il voulait construire une nouvelle société plus compétitive et plus respectueuse de l'environnement et de l'être humain. Cependant, les politiques qu'il met en place sont plus favorables à un modèle agricole conventionnel. On compte parmi ces politiques, des subsides pour les importations de produits chimiques et pour les producteurs agricoles, un remboursement des dépenses en intrants chimiques réalisées par les producteurs, une distribution d'urée subsidiée, des subsides de paquets technologiques de haut rendement composés de semences de haute qualité, d'assistance technique, etc. qui renforcent la dépendance des agriculteurs aux produits chimiques, une redistribution des terres contrôlée par l'Etat, etc. Ces politiques ne permettent pas d'apporter des solutions aux problèmes structurels de l'accès à la terre, à l'eau, des intermédiaires, etc. (Houtart et Laforge, 2016). En réalité l'État équatorien aide les moyens et les grands producteurs et non les petits et les moyens producteurs comme le mentionne la loi agricole. Les politiques gouvernementales favorisent toujours la production agroindustrielle (Houtart et Laforge, 2016 ; Clark et Martínez, 2016).

En Équateur, on retrouve donc plusieurs modèles productifs. Il y a un modèle conventionnel qui se trouve dans le paradigme de la Révolution Verte où seul compte le rendement agricole. On y fait de la monoculture et il s'agit d'une agriculture mécanisée, il y a une forte optimisation du travail et un haut niveau de capital. Ce modèle a des conséquences environnementales et sociales néfastes que j'ai déjà mentionnées plus haut. La Révolution Verte a eu pour conséquences la paupérisation des producteurs qui ne savent plus acquérir les intrants, des famines, des migrations et des conséquences sur l'environnement. Il y a ensuite le modèle familial paysan qui consiste en une agriculture manuelle qui utilise des intrants chimiques en fonction des capacités économiques du paysan. Enfin, le modèle agroécologique est celui d'une gestion durable des agrosystèmes. Les deux derniers modèles subissent les mêmes contraintes (Houtart et Laforge, 2016).

Actuellement, en Équateur, les monocultures s'étendent, les paysans sont de plus en plus dépendants des grandes entreprises, ce qui affecte l'agriculture paysanne familiale. L'agroindustrie utilise beaucoup de produits chimiques et absorbe la petite agriculture. Ce modèle tue l'emploi et provoque des migrations vers les villes où les conditions de vie pour les personnes pauvres ne sont pas plus dignes. Ce modèle pollue les sols et l'eau et détruit la biodiversité, ce qui a des conséquences négatives sur le reste des paysans (*ibid.*).

Cependant, l'agriculture paysanne reste majoritaire en Équateur, elle compte pour 75% des unités productives. C'est aussi la source principale de nourriture pour le pays, 60% de l'alimentation est produite par l'agriculture paysanne. Le pays jouit toujours d'une souveraineté alimentaire (*ibid.*).

L'agriculture paysanne a beau être celle qui domine toujours, elle est aussi confrontée à beaucoup d'inégalités. L'accès à la terre en Équateur est très inégal. En effet, 46,3% des terres appartiennent à 0,68% de la population. De plus, les terres sont de basse qualité, il y a peu de ressources pour les exploiter, elles sont peu productives et subissent des activités productives intensives. Il y a également deux phénomènes en cours, la concentration des grandes propriétés et la fragmentation de la propriété paysanne qui se divise de plus en plus entre les descendants. De plus, les prix des terres sont bien trop élevés pour les petits producteurs qui n'ont que très difficilement accès aux crédits. Les terres indigènes sont rarement définies, elles n'ont pas de titres et appartiennent souvent au ministère de l'environnement. Il y a également une opposition entre la propriété individuelle et la propriété collective des terres. Pour pouvoir obtenir un crédit et le *Bono de Vivienda*², il faut que la propriété soit individuelle mais rendre individuelle une propriété collective peut provoquer la perte de terres. Enfin, il y a une insécurité juridique sur les petites parcelles, les cadastres sont rarement mis à jour (*ibid.*).

Seuls 37% des petits agriculteurs ont accès à l'eau d'irrigation. Les monocultures ont tendance à tout accaparer. La gestion communautaire de l'eau est peu connue et elle n'a plus maintenant qu'un rôle consultatif, ce qui peut avoir des effets négatifs sur la souveraineté alimentaire. Il y a aussi une privatisation de la gestion de l'eau (*ibid.*).

Les petits agriculteurs ont peu d'accès aux crédits, dont ils ont pourtant grandement besoin car ils sont incapables de générer de l'épargne. Cette situation les pousse à recourir à l'agriculture sous contrat avec une entreprise plus grande (*ibid.*).

C'est aussi au niveau de la commercialisation que les petits paysans sont désavantagés. En effet, en Équateur, les petites entités de production dépendent d'intermédiaires pour la commercialisation de leur production. Ces intermédiaires ont une capacité de stockage et un accès à l'information mais surtout, ils imposent les prix. Cette situation a entraîné la diminution des circuits courts mais surtout, elle fait perdre une grande partie de la valeur de sa production au paysan (*ibid.*). Pour pouvoir vendre directement leur production au consommateur, les petits producteurs doivent passer par le commerce informel. Cela entraîne l'émergence de nouvelles formes de circuits alimentaires de proximité. Ces derniers se réclament souvent de la souveraineté alimentaire, de l'économie solidaire et de l'agroécologie, ils parviendraient également à revaloriser les petits producteurs. Dans ces nouveaux marchés, l'intermédiaire est renouvelé, il couple plusieurs formes de proximité et crée une proximité de médiation entre le producteur et le consommateur. Ces systèmes permettent le calcul d'un prix juste et stable qui ne se baserait pas sur la logique de l'offre et de la demande. Les ONG et institutions internationales, fortement présentes en Équateur, apportent leur

² Selon le site du *Ministerio de Desarrollo Urbano y Vivienda* : « Incitation économique dirigée vers la population que remet le gouvernement équatorien à travers le *Ministerio de Desarrollo Urbano y Vivienda* pour financer l'acquisition d'une habitation (maison ou appartement) formant partie d'un projet immobilier d'intérêt social approuvé par ce ministère ».

soutien à l'agriculture paysanne et promeuvent la création de circuits courts. Les pouvoirs publics commencent également à s'y impliquer mais ces modèles restent encore fort marginalisés socialement (Heinisch, Gasselin et Durand, 2014). Pour accéder à ces marchés, les systèmes de certification agricole sont un moyen. Le gouvernement de Correa avait reconnu ces systèmes comme un moyen de soutenir l'agriculture paysanne et d'aller vers un développement rural soutenable. Cependant, ces systèmes ne peuvent vraiment marcher que si les producteurs sont bien passés par un processus de transition productive leur permettant de répondre aux normes imposées par le système de certification (Clark et Martínez, 2016).

Malgré toutes ces contraintes, beaucoup d'initiatives populaires locales et souvent indigènes ont su se développer pour y pallier. Il existe en Équateur tous les éléments nécessaires à un changement de politique agricole : une volonté populaire, un savoir traditionnel, des idées concrètes d'alternatives et des institutions. Le secteur coopératif est très présent en Équateur. Il y a beaucoup d'ONG à petite échelle mais elles manquent souvent une vision d'ensemble. Il y a du potentiel pour l'agriculture paysanne mais elle est fort dispersée et peu aidée institutionnellement. Celle-ci est également en diminution à cause des politiques agraires dont je parlais tout à l'heure. En effet, celles-ci privilégient l'exportation et luttent contre la pauvreté rurale sans promouvoir l'aide à l'agriculture paysanne (Houtart et Laforge, 2016).

c) Situation en milieu rural équatorien

Selon François Houtart, il existe trois phénomènes qui affectent la population rurale équatorienne. Il s'agit d'un haut niveau de pauvreté, du vieillissement de la population et de la féminisation de la campagne (Houtart et Laforge, 2016).

En Équateur, 61,5% de la population rurale vivait dans la pauvreté en 2007. Actuellement, on est à 40,7%. Cette diminution n'est cependant pas due à une amélioration de la productivité de l'agriculture paysanne. Elle est plutôt survenue grâce au *Bono de desarrollo humano*³ (qui répond aux besoins pratiques des femmes) et aux politiques qui ont rendu plus adéquats le panier de base et le revenu (Houtart et Laforge, 2016 ; Houtart, 2014).

Il y a donc une grande pauvreté monétaire dans les zones rurales mais il y a aussi peu d'accès aux services de base à savoir, l'électricité, l'eau, l'éducation et les soins de santé. La moyenne de la scolarisation s'y situe à 6,9 ans au lieu de 9,7 ans au niveau national. L'analphabétisme y est plus élevé que dans les zones urbaines. Il y a 9,8 médecins pour 10.000 habitants et le taux de mortalité infantile y est plus élevé. La qualité de l'habitat est également moindre que dans les villes. Aussi, la

³ Selon le site du *Ministerio de Inclusión Económica y Social*: « Transfert monétaire mensuel de USD 50 conditionné par le respect de conditions requises établies par le *Viceministerio de Aseguramiento y Movilidad Social*, le reçoivent les représentants des noyaux familiaux (de préférence aux femmes qui comptent comme chef de noyau ou conjoint) qui se trouvent en dessous de la ligne de pauvreté établie par le *Ministerio de Coordinación de Desarrollo Social* en accord avec les résultats obtenus du registre social ».

dénutrition affecte 26,1% de la population rurale et 40,1% de la population indigène presque toujours rurale (*ibid.*).

Le vieillissement et la féminisation de la population sont dus au fait que, face à la pauvreté, les personnes ont recouru à trois stratégies : la diversification du travail, la migration et l'extension de la frontière agricole. Ce sont souvent les jeunes hommes qui migrent et l'exploitation agricole n'est plus ce qui rapporte le plus de revenus aux familles paysannes. Les hommes vont travailler dans les villes ou migrent à l'étranger, 74% des familles rurales ont un membre de la famille à l'étranger et 65% de ceux-ci sont des hommes. Ces migrations entraînent également une surcharge de travail pour les femmes qui se retrouvent seules à la campagne (Houtart et Laforge, 2016 ; Houtart, 2014 ; Rebaï, 2014).

d) Amélioration à venir

On l'a vu, en Équateur, il existe une base légale solide pour développer une nouvelle politique agricole qui serait basée sur le droit à l'alimentation. De plus, il y a encore beaucoup de terres fertiles et la population active dans l'agriculture n'a pas été complètement absorbée par l'urbanisation. Développer l'agriculture familiale paysanne en Équateur permettrait de lutter contre la pauvreté, d'assurer un revenu suffisant aux populations rurales, de produire des aliments culturellement adaptés et en quantité suffisante, de lutter contre la faim, d'assurer la souveraineté alimentaire, de protéger les producteurs contre les changements de prix, de réinvestir la richesse créée dans le milieu rural et de protéger la biodiversité (Houtart et Laforge, 2016).

François Houtart nous explique le processus par lequel doit passer l'Équateur afin de renforcer son agriculture familiale et, d'ainsi améliorer les conditions de vie en milieu rural. Ce processus a déjà démarré en 2014 dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale. Des acteurs de l'académie, d'institutions publiques et de mouvements sociaux ont lancé des séminaires thématiques dans le but d'analyser la situation de l'agriculture en Équateur. Au sein de l'IAEN, des groupes de travail ont été construits avec une représentation de la société civile (*ibid.*).

Ces différents groupes avaient pour fonction de débattre sur six thèmes et d'y apporter des solutions. Le premier thème est celui de l'accès à la terre, il fut conclu qu'une redistribution de celle-ci était nécessaire et ce, à travers divers mécanismes. Il faudrait aussi instaurer un mécanisme de contrôle du marché des terres pour empêcher la concentration des terres des grandes firmes et la fragmentation des terres des petits exploitants. Pour ce faire, il faudrait aussi donner des incitants au regroupement des petites propriétés. Il faudrait également donner des titres de propriété aux territoires ancestraux et actualiser les cadastres ruraux et les registres de propriété. Enfin, pour pallier au vieillissement et à la féminisation des zones rurales, il faudrait donner des incitants à l'installation de jeunes producteurs et mettre en place des mesures proactives pour la gestion de la terre par les femmes (*ibid.*).

Le second thème abordé était celui de l'accès à l'eau. Des études sur son utilisation doivent être réalisées ainsi que sur les capacités en eau souterraine et sur l'autorité de la gestion privée de l'eau. Il faut ensuite redistribuer les débits d'eau, reconnaître l'autonomie des structures traditionnelles de gestion de l'eau et développer des normes de droit communautaire. Il faudrait également financer la gestion intégrale des ressources hydriques et concrétiser un modèle de gestion publico-communautaire de l'eau (*ibid.*).

L'accès au crédit fut également débattu. Il existe déjà des systèmes de crédits populaires mais ceux-ci ne sont pas adaptés aux conditions de la production agricole. Il faudrait renforcer ces mécanismes de crédits basés sur la solidarité et l'organisation communautaire (*ibid.*).

Pour la commercialisation, il faudrait renforcer et diversifier les circuits alternatifs comme ceux dont je parlais plus haut. Cela devrait se faire en réimplantant un lien campagne-ville sensible aux intérêts des producteurs et des consommateurs. Il faudrait donc renforcer la commercialisation associative, développer des capacités de transformation de la production et renforcer les coopératives pour permettre le stockage des produits (*ibid.*).

C'est également le modèle productif qui a été revu. Il faudrait tout d'abord réaliser des études sur la productivité et la valeur ajoutée des trois modèles qui composent l'agriculture en Équateur et que j'ai mentionnés plus haut. Il faudrait ensuite expérimenter sur de nouveaux modèles de production et sur une nouvelle manière de produire et considérer les relations entre les différents producteurs, entre la campagne et la ville et avec la nature (*ibid.*).

La qualité de vie en milieu rural devrait aussi être améliorée. Pour se faire, il faudrait transmettre les propriétés économiquement viables aux jeunes et créer des conditions favorables à un entrepreneuriat non-agricole dans les zones rurales pour que les personnes y vivant mais ne voulant pas faire de l'agriculture puissent y rester. Il faudrait aussi renforcer les initiatives de tourisme communautaire et solidaire. Enfin, il faudrait construire et maintenir les voies secondaires pour désenclaver les zones rurales (*ibid.*).

Enfin, le dernier thème abordé fut celui du rôle de l'État. Ses dépenses publiques devraient être réorientées vers l'agriculture paysanne, il devrait y avoir plus de participation citoyenne dans les actions publiques, il faudrait renforcer les mouvements sociaux paysans et indigènes et améliorer le fonctionnement de l'action publique en général (*ibid.*).

De ces différents groupes de discussion ressortent vingt-sept propositions d'actions à court terme permettant d'améliorer la situation dans ces six domaines. Ces propositions doivent prendre en compte différents principes qui sont l'équité de genre, l'équité intergénérationnelle, la subsidiarité, la participation, l'interculturalité, les alliances nécessaires – avec les acteurs de l'agriculture paysanne,

l'académie, les organisations non-gouvernementales nationales et étrangères et avec les gouvernements locaux – et la capacité de régénération de la nature (*ibid.*).

À long terme, c'est une réforme agraire intégrale et populaire qui est proposée. Celle-ci prévoit des changements dans les moyens de productions basés sur huit piliers. Ces piliers sont l'associativité dans la production, la transformation et l'ajout de valeur, la démocratisation de la terre et de l'eau par une redistribution, une nouvelle matrice technologique de la production, la participation, la récupération des écosystèmes, le bien-être rural et l'interculturalité (*ibid.*).

Il est important pour la société équatorienne de promouvoir l'agriculture familiale. Ça permettrait de reconstruire la société rurale, de favoriser l'autoconsommation, d'alimenter la population urbaine et de conserver l'environnement. Mais pour ce faire, l'aide de l'État est nécessaire. Celui-ci doit créer les conditions le permettant à travers les propositions que l'on vient de voir. Houtart reprend les paroles de Miguel Altieri lorsqu'il dit : « l'agriculture du futur sera agroécologique [...]. [Ce modèle] intègre le savoir traditionnel et les avancées de l'écologie et de l'agronomie dans un processus participatif » (Houtart et Laforge, 2016 : 127).

2.1.3. La situation des femmes en Équateur

En Équateur, le cadre législatif est plutôt favorable à l'équité de genre. Effectivement, on retrouve divers documents législatifs qui mettent en place des lois et dispositions pour améliorer l'égalité entre les sexes. La Constitution équatorienne tient compte des femmes dans différents domaines. Les femmes sont ainsi protégées contre les violences par la constitution. Elles sont également considérées comme égales face à la loi qui doit se faire sans discrimination de sexe. Dans le domaine du travail, elles sont protégées contre la discrimination, on cherche à les intégrer au travail rémunéré avec une égalité de droits et d'opportunités et ce, avec un salaire égal à celui des hommes pour un même poste. On leur doit également un respect des droits du travail et des droits reproductifs, un accès à la sécurité sociale et ce, surtout pour les femmes enceintes et les nouvelles mères. Le plus important est que la Constitution reconnaît le travail domestique non-rémunéré comme un travail productif. Par cette disposition, c'est la revalorisation du travail productif qui est visée. La Constitution établit également la coresponsabilité paternelle et maternelle. On veut aussi une égalité d'opportunités pour les hommes et les femmes, on incorpore l'approche genre dans les plans et programmes de l'État. La Constitution promeut également une éducation alimentaire et nutritionnelle pour les mères et enfants et elle veut favoriser la santé sexuelle et reproductive. Enfin, la Constitution veut une participation équitable entre les hommes et les femmes comme candidats aux élections, dans les instances de direction et de décision publiques, dans l'administration de la justice et dans les partis politiques (Asamblea Nacional Constituyente, 2008).

Le gouvernement de Rafael Correa avait également développé un plan du *Buen vivir*. Parmi les principes et orientations de celui-ci, on retrouve l'abolition de la division sexuelle du travail. Peu d'objectifs font mention des femmes mais c'est l'égalité pour tous qui est principalement prônée dans ce document. Cependant, l'objectif cinq fait tout de même mention d'une société patriarcale qui a limité l'éventail des possibilités pour les femmes, l'objectif six veut prévenir et éradiquer la violence de genre et réduire les homicides contre les femmes et l'objectif neuf reconnaît et veut soutenir le travail pour l'autosubsistance, le soin humain et la reproduction avec une approche de genre (Consejo Nacional de Planificación, 2014).

Dans le cadre de toutes ces lois favorisant les femmes, l'État équatorien a développé un *Agenda Nacional de las Mujeres y la Igualdad de Género* pour l'égalité d'opportunités entre les hommes et les femmes. Cet agenda reprend neuf axes sur lesquels travailler pour améliorer la situation des femmes. Le premier vise à diminuer la charge de travail domestique, de soins non-rémunérés réalisés par les femmes en mettant en place la coresponsabilité entre le secteur public et privé, la société, la famille et la communauté. Le suivant est de prévenir et d'éradiquer les violences de genre. Un autre axe est de transformer le système éducatif pour dépasser les modèles de genre discriminatoires, de mettre en place des programmes d'alphabétisation pour les femmes avec une emphase sur la récupération de leurs savoirs. L'axe santé veut promouvoir la santé des femmes et l'exercice de leurs droits sexuels et reproductifs. Un axe veut promouvoir les activités sportives et récréatives pour les femmes. Un autre axe veut éradiquer le machisme, le sexisme et la misogynie. Le septième axe veut stimuler la place des femmes dans le développement économique du pays en créant des conditions pour dépasser le sous-emploi et l'exploitation. Un autre axe veut promouvoir la participation des femmes dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et garantir la souveraineté alimentaire et la participation des femmes dans la gestion et l'administration des assemblées d'eau potable et d'irrigation. Enfin, le dernier axe veut garantir l'accès et la pleine participation des femmes dans les structures de pouvoir et dans les processus de décision en promouvant leurs droits politiques et en mettant en place des normes de parités dans les partis et les mouvements politiques (Consejo Nacional de Igualdad de Género, 2014).

La Loi des Terres rappelle que la Constitution promeut l'égalité en faveur des titulaires de droits étant en situation d'inégalité et elle précise que les femmes rurales équatoriennes en font partie. Elle rappelle aussi que l'inégalité envers les femmes dans l'accès aux facteurs de production doit être éradiquée. Cette loi rappelle également que la loi de la souveraineté alimentaire voulait que la propriété de la terre permette leur accès équitable en privilégiant les petits producteurs et les femmes. La loi des Terres établit donc que, en cas de mariage, la propriété devait se faire en faveur des deux conjoints. Elle consacre également un article complet pour garantir l'accès des femmes à la propriété de la terre. D'autres articles comptent les femmes comme faisant partie des populations vulnérables.

Ils leur confèrent donc des avantages comme le fait d'être bénéficiaires prioritaires, un accès préférentiel aux crédits, etc. (Asamblea Nacional, 2012).

La loi pour la souveraineté alimentaire utilise très souvent le terme d'équité de genre (Asamblea Nacional, 2010) et la politique agricole équatorienne parle d'un accès aux facteurs de production, de formations, de financements productifs et d'entrepreneuriat, le tout « en privilégiant les femmes » (Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca, 2016).

On voit donc bien que la législation équatorienne tient plutôt compte de la situation des femmes. Bien qu'il s'agisse en partie de politiques résiduelles, qui n'ont pas pour objectif premier les questions de genre mais qui identifient les femmes comme un groupe vulnérable, il y a également des politiques intentionnelles et transformationnelles que décrit Marcela Villarreal. Les premières visent à créer une plus grande égalité entre les hommes et les femmes, les secondes visent à améliorer les conditions de vie en utilisant des indicateurs tenant compte de la parité homme-femme pour comprendre les besoins spécifiques des femmes (Villarreal, 2011).

Malgré toutes ces lois et politiques en faveur des femmes, leurs conditions de vie et leur position dans la société par rapport aux hommes sont encore loin d'être favorables. L'Équateur a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir parler d'une vraie équité de genre. En effet, comme j'ai pu l'observer durant trois mois, ce pays reste encore fortement machiste.

La violence envers les femmes sous toutes ses formes reste encore très élevée. Celle-ci serait due à la supposée supériorité du sexe masculin sur le sexe féminin et au fait que les femmes ont souvent été dévalorisées de par le rôle qu'elles tiennent dans la société. 60,6% des femmes équatoriennes ont déjà subi des violences. 53,9% de celles-ci sont psychologiques, 38% sont physiques, 25,7% sont sexuelles et 16,7% sont patrimoniales. Ces violences sont souvent commises par le compagnon ou l'ex-compagnon. Seuls 15% des abus furent dénoncés et parmi ceux-ci, 35% ont été condamnés (Consejo Nacional de Igualdad de Género, 2014).

Au niveau de la santé et de la santé reproductive des femmes, on voit que seules 49,4% des femmes utilisent un moyen contraceptif alors que 92,5% en connaissent l'existence. Le nombre d'enfants par femme est passé de 5,3 en 1982 à 2,4 en 2010. Au niveau des grossesses chez les adolescentes, l'Équateur se trouve être un des pays les moins bien positionnés d'Amérique latine. 5% des filles entre douze et dix-neuf ans sont mamans et 8,2% entre quinze et dix-neuf ans le sont. Enfin, on dénombre 87,15 morts maternelles pour 100.000 naissances et encore pas mal de maladies liées aux fonctions reproductrices de la femme (*ibid.*).

Concernant l'éducation, les femmes sont désavantagées. En effet, le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes, il est de 7,8% contre 5,6% chez les hommes. Cependant, il n'y pas de discriminations quant à l'accès à l'éducation mais il y a bien une différence dans le pourcentage de

garçons et de filles qui ne terminent pas le cycle. 23% des filles quittent l'école en cours de route contre 18% des garçons (*ibid.*). Les femmes justifient de plusieurs façons le fait que les filles étudient moins que les garçons. Pour 96,7% des cas, la justification vient du fait que les filles doivent réaliser les tâches domestiques. Pour 60,1% des cas, c'est parce qu'elles ne considèrent pas qu'il est important d'étudier plus loin que le cycle de base. Dans 52,45% des cas, c'est parce qu'il n'y a pas d'établissements éducatifs proches du domicile. Enfin, pour 52,3% des cas, c'est parce que les filles ont plus peur des professeurs que les garçons étant donné que ceux-ci ont toujours des critères sexistes (Rodríguez Pérez, 2016). Au niveau des études supérieures, il y a plus de femmes que d'hommes mais elles étudient surtout les matières liées aux tâches de soins, à l'administratif et dans les sciences sociales. Aussi, les hommes ont plus accès aux bourses d'étude que les femmes (65% contre 28%) (Consejo Nacional de Igualdad de Género, 2014).

La division sexuelle du travail en Équateur est encore fortement marquée. Les femmes se voient naturellement attribuer un rôle reproductif non-valorisé alors que les hommes ont un rôle productif valorisé. Cependant, les femmes travaillent bien plus que les hommes. Par semaine, elles réalisent 77h39 de travail, soit 46% de leur temps, alors que les hommes en réalisent 59h57, soit 40% de leur temps. Les femmes ont surtout une charge de travail non-rémunéré plus lourde, elles en réalisent 31h49 alors que les hommes n'en réalisent que neuf. Cette situation fait que les femmes n'ont que 54% de temps libre alors que les hommes en ont 60%. Dans la Constitution, le travail reproductif est reconnu comme travail productif mais ce n'est pas suffisant (Consejo Nacional de Igualdad de Género, 2014 ; INEC, 2012). Lorsque les femmes sont entrées sur le marché du travail, elles y sont arrivées à travers le travail domestique rémunéré. Leur accession au marché de l'emploi s'est donc fait dans des conditions défavorables qui reproduisaient la division sexuelle du travail et donc la dévalorisation de ce travail pourtant rémunéré. Bien qu'il y ait de plus en plus de femmes disposant d'un travail, ce sont toujours celles-ci qui se trouvent le plus sans emploi. En effet, seules 47% des femmes ont un emploi contre 58,9% des hommes. Aussi, les femmes sont moins bien payées que les hommes pour des postes égaux. Malgré le fait que la Constitution stipule l'égalité des salaires, les femmes ne reçoivent toujours que 79,1% du salaire des hommes (Consejo Nacional de Igualdad de Género, 2014 ; Rodríguez Pérez, 2016).

Enfin, la participation des femmes aux postes à responsabilité dans les gouvernements décentralisés reste faible. En 2014, sur vingt-trois préfets, seules deux étaient des femmes, seules vingt-six femmes étaient bourgmestres sur 205 hommes. Dans les paroisses, on comptait 1.023 femmes contre 3.056 hommes (*ibid.*).

L'Équateur a connu pas mal de mouvements de femmes mais, du fait de l'hétérogénéité de la population, ils reproduisent souvent une hégémonie où les femmes indigènes se retrouvent dans une

logique de lutte des classes. Il y a de plus en plus de femmes aux postes de pouvoir et dans la sphère politique mais la violence faite à une femme peut être le fait d'une autre (Picq, 2013).

a) Situation des femmes dans l'agriculture

En Équateur, ce sont les femmes qui sont les plus vulnérables aux conditions environnementales. Pourtant, ce sont également elles qui contribuent le plus à la souveraineté alimentaire. Cependant, elles ne détiennent que 25,4% des unités de production alors que les hommes en détiennent 74,6%. Les femmes sont souvent liées à des systèmes de production à petite échelle orientés vers l'autoconsommation et l'autosubsistance et pour la consommation nationale. Les hommes, eux, travaillent souvent sous contrat avec les entreprises de monocultures ou dans le pétrole pour apporter un revenu fixe au ménage (Consejo Nacional de Igualdad de Género, 2014, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, 2013).

Le milieu rural équatorien est fort touché par les migrations des hommes vers les villes ou vers l'étranger. Comme je l'ai mentionné plus haut, 74% des familles ont un membre à l'étranger (Rebaï, 2014). Les femmes sont bien évidemment fortement touchées par ces migrations car cela implique une surcharge de travail. En plus de leur travail reproductif, elles doivent réaliser un travail productif et l'un comme l'autre n'est pas reconnu et est peu rémunéré (Houtart et Laforge, 2016). Les femmes travaillent plus ou moins vingt-cinq heures de plus que les hommes (INEC, 2012). Cependant, la réforme planifiée par l'IAEN dont je parlais plus tôt prévoit un principe d'équité de genre. Cela montre que, au niveau national, on reconnaît que la production agricole est majoritairement réalisée par les femmes (Houtart et Laforge, 2016).

En Équateur, 61,9% des femmes rurales sont liées à l'agriculture, l'élevage et la pêche et elles sont chargées de la commercialisation de la production. Cela diffère avec ce que disaient *Le monde selon les femmes* et Schwendler et Thompson qui parlaient du fait que la commercialisation était réalisée par les hommes laissant les femmes exclues des marchés. Le rôle des femmes, en Équateur, est donc très important dans la commercialisation mais les intermédiaires font qu'elles perdent une bonne partie de la valeur de leur production (*ibid.*).

Les femmes rurales équatoriennes sont confrontées à un accès inégal à l'éducation, à la propriété, à la participation sociale et à la réalisation de leurs projets de vie. Elles ont des savoirs pour produire en harmonie avec la nature mais ceux-ci ne sont pas valorisés. L'analphabétisme en milieu rural est de 14,2% pour les femmes contre 10% chez les hommes. Les femmes sont aussi confrontées à un manque de ressources, d'opportunités, d'accomplissement de leurs droits fondamentaux et à une invisibilisation de leur travail (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, 2013 ; Rodríguez Pérez, 2016).

En Équateur, les femmes sont de plus en plus orientées vers l'agroécologie que ce soit par des organisations ou par les gouvernements décentralisés. Nasser Rebaï nous parle du cas des femmes maraîchères de la ville de Cuenca (au sud de l'Équateur). Cette nouvelle orientation vers l'agroécologie leur a permis de stimuler leur revenu par la vente des surplus et leur a permis un accès à des formations et à un marché. De plus, faire partie d'une association agroécologique leur permet de travailler collectivement sur les parcelles et de ne pas avoir à engager de la main d'œuvre supplémentaire. Aussi, pour se rendre sur les marchés, elles peuvent louer collectivement une camionnette au lieu de se déplacer individuellement en transport en commun. Mais cela ne bénéficie pas à toutes les femmes exploitantes, les plus pauvres sont confrontées à des normes trop strictes et ne parviennent donc pas à entrer dans ces associations (Rebaï, 2014).

2.2. L'organisme

2.2.1. Bref historique et description

SWISSAID est une organisation suisse qui fut créée en 1948 pour apporter son aide aux réfugiés de la deuxième guerre mondiale en Europe. C'est à partir des années soixante que SWISSAID commence à faire de l'aide au développement en dehors de l'Europe et dans les pays du Sud. Aujourd'hui, SW est une « fondation sans appartenance politique et confessionnelle et politiquement indépendante, avec l'objectif d'encourager la solidarité de la population suisse avec les défavorisés du monde entier ». Par la suite, SW a su créer des alliances avec d'autres organisations tant en Suisse qu'au niveau international (site internet de SWISSAID).

SW veut promouvoir un développement qui viendrait des populations concernées. Les bureaux de coordination dans les pays du Sud ont toujours été dirigés par des cadres locaux, SW mise sur l'expertise locale et n'envoie pas d'experts du Nord vers le Sud. C'est donc le cas en Équateur depuis 1978 quand ont démarré les programmes dans ce pays (*ibid.*).

Les projets de SWISSAID sont centrés sur la lutte contre la faim, l'agriculture écologique, l'approvisionnement en eau, la commercialisation, le plaidoyer et l'autonomisation. Tous ces aspects se retrouvent dans les projets de SWISSAID Ecuador que je décrirai par après. D'après le site internet, « les femmes sont particulièrement favorisées dans les projets » (*ibid.*).

2.2.2. Activités menées en Équateur

a) Les provinces d'action

Les activités de SWISSAID Ecuador se développent dans quatre provinces andines situées au sud de Quito, la capitale, dans la province de Pichincha. Ces provinces sont celles de Bolivar, Chimborazo, Cotopaxi et Tungurahua (Cf. Annexe 1). Elles représentent toutes trois des contextes

différents. En effet, certaines sont plus isolées des villes que d'autres, les populations indigènes sont plus ou moins présentes et la géographie et donc le climat varient d'une province à l'autre. C'est pour cela que dans chacune des provinces, il y a un.e facilitateur.trice issu de celle-ci.

- Bolivar

Dans cette province, SWE travaille dans quelques paroisses du canton de Guaranda (Cf. Annexe 1.1) où vivent près de 92.000 habitants. Selon l'INEC, en 2010, la province de Bolivar était composée de 70% de métisses et de 25% d'indigènes. Près de 39% des hommes et 34% des femmes travaillent dans l'agriculture, il s'agit de la première occupation de la population. La deuxième est celle des occupations élémentaires qui reprend les nettoyeurs, assistants domestiques, vendeurs ambulants, ouvriers dans l'agriculture, la pêche ou les mines. Cette activité occupe 25% des hommes et 18% des femmes. Les activités des hommes sont principalement ces deux-ci. Celles des femmes sont plus variées : on les retrouve également dans les services (13%), dans le travail au noir (12%) et dans les métiers professionnels, scientifiques ou intellectuels (11%). Au niveau de l'éducation, la différence entre les hommes et les femmes n'est pas significative mais le nombre d'années de scolarité se situe à 6,1 ans pour le milieu rural et à 11,2 ans pour le milieu urbain.

L'agriculture dans la province de Bolivar est majoritairement une agriculture de subsistance, elle se réalise donc avec un faible niveau de technologie étant donné que le producteur investit peu. Dans la plupart des champs, on cultive différents produits pour l'autoconsommation et pour la vente des surplus à destination de toutes les villes du pays. Le phénomène de la féminisation de la campagne est bien présent car les hommes migrent vers les villes pour travailler dans la construction (Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca, 2016).

La petite agriculture paysanne est la plus présente et elle est souvent agroécologique avec des niveaux de rentabilité faibles mais donnant des produits de bonne qualité. On y utilise surtout la main d'œuvre familiale, sa principale fonction est la reproduction de l'unité productive familiale. Il y a peu de grandes exploitations (*ibid.*).

Seuls 5% de la surface cultivée a accès à l'eau d'irrigation, il y a des problèmes pour la commercialisation et le climat n'est pas optimal (vent, sécheresses, gel et grêle). Cette situation augmente la pauvreté des petits producteurs. L'incidence de la pauvreté dans la province de Bolivar est de 64,6% (*ibid.*).

- Chimborazo

Dans cette province, c'est dans le canton d'Alausi (Cf. Annexe 1.2), composé de 44.000 personnes et dans la paroisse d'Achupallas que SWE réalise ses projets. Cette province est composée à 58% de métisses et à 38% d'indigènes. Toujours selon l'INEC, 32% des hommes et 35% des femmes

travaillent dans l'agriculture. La deuxième activité est également celle des occupations élémentaires où travaillent 13% des hommes et des femmes. Dans cette province, ce sont les hommes qui ont une plus grande variété dans les activités rémunérées. Mais 18% des femmes travaillent dans les services et comme vendeuses. Concernant l'éducation, les hommes étudient en moyenne un an de plus que les femmes. La différence entre le milieu rural et urbain est de 5,4 années de scolarité dans le milieu rural contre 11,7 années dans le milieu urbain.

La petite agriculture paysanne est également à la base de la production agricole de la province. Les modes de production sont conventionnels et traditionnels avec labourage et mécanisation dans certaines zones mais la technologie reste rudimentaire. La production est principalement destinée à la ville de Riobamba, capitale de la province, à la ville de Guayaquil, grande ville côtière et à Quito. La production est donc principalement destinée à la consommation interne mais quelques produits sont exportés aux États-Unis et en Europe (Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca, 2016).

Les femmes restent à la campagne pour travailler dans les champs. Grâce à une stratégie associative, la production est considérable ce qui entraîne des faibles revenus pour ces activités. Il y a également peu d'accès aux moyens de production, à la terre, la main d'œuvre, l'irrigation, les crédits, les semences, etc. Le système de commercialisation n'est pas adapté, les prix étant influencés par l'offre et la demande (*ibid.*).

- Cotopaxi

Dans la province de Cotopaxi, SWISSAID Ecuador travaille dans le canton de Pujilí dans la paroisse de Guangaje. Selon l'INEC, ce canton est composé de 60.000 personnes. En 2010, il y avait 72% de métisses et 22% d'indigènes. 26% des hommes et 35% des femmes travaillent dans l'agriculture. 25% des hommes et 21% des femmes travaillent dans les occupations élémentaires. 16% des femmes travaillent dans les services et comme vendeuses, les hommes ont des activités plus variées. Au niveau de l'éducation, il y a également un an de différence entre le nombre d'années de scolarisation des hommes et des femmes. 6,2 années de scolarisation sont en moyenne réalisées dans les zones rurales et 10,9 dans les zones urbaines.

La production agricole, dans la province de Cotopaxi, est surtout issue d'une économie traditionnelle familiale. 45% des cultures sont mécanisées et 55% utilisent des outils rudimentaires et font de la conservation des sols. La production est en majorité pour l'autoconsommation, il y a peu d'excédents qui sont vendus sur les marchés locaux. Ce qui est vendu aux intermédiaires sera réparti dans les régions andines et de la côte. La production est assez variée grâce à la recherche de différentes rentabilités au cours de l'année pour assurer l'autoconsommation familiale, réduire les risques et

dépendre moins des intrants externes (Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca, 2016).

La petite agriculture est la plus grande source d'emploi, les agriculteur.trice.s sont les gardiens de la biodiversité agricole et des ressources naturelles. Mais il y a peu de politiques publiques pour aider la production paysanne, il n'y a pas d'accès à l'irrigation, à la technologie et aux crédits. Les routes sont aussi en mauvais état ne permettant pas une facile commercialisation des produits (*ibid.*).

- Tungurahua

Dans cette province, SWE travaille dans deux cantons, celui de Pelileo et celui de Patate (Cf. Annexe 1.4). Selon l'INEC, Pelileo compte 56.500 habitants et Patate, 13.500. Cette province est composée de 82% de métisses et de 12% d'indigènes. C'est la province avec le moins de population indigène parmi les quatre provinces où travaille SWE. Les professions des hommes et des femmes sont beaucoup plus variées et l'agriculture reste la première mais uniquement chez les femmes (23%). Chez les hommes, la première activité est celle des ouvriers, opérateurs et artisans (21%), l'agriculture arrive en deuxième position (18%). 22% des femmes travaillent dans les services et comme vendeuses. Dans cette province, les hommes sont un peu plus éduqués que les femmes mais l'écart n'est pas très grand. Dans les zones urbaines, on étudie en moyenne 11,5 ans et dans les zones rurales, 7,2 ans.

Ce sont les monocultures qui prédominent dans cette province bien qu'il y ait tout de même une diversité. On y trouve deux modèles, l'agriculture intensive et l'agriculture extensive à faible productivité caractérisée par une récolte annuelle localisée. Dans les petites propriétés, les outils restent rudimentaires et il y a une pression à l'utilisation d'intrants. C'est tout de même une agriculture ancestrale en accord avec le terrain qui est promue par les autorités. La destination de la production va au marché en gros, 89,7% des acheteurs sont des intermédiaires qui achètent directement aux champs et sur les marchés locaux pour les revendre à la côte équatorienne (Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca, 2016).

Il y a peu de terres disponibles, la majorité des aliments produits sont des denrées périssables, il y a peu d'eau et le système de commercialisation n'est pas adéquat. Il n'y a pas assez de politiques publiques agricoles efficaces. Les jeunes ne sont pas intéressés par cette activité, ce sont donc les anciens et les femmes qui s'occupent de l'agriculture (*ibid.*).

b) Développement rural, souveraineté alimentaire et agroécologie

D'après le site internet de SWISSAID Ecuador, les actions menées seraient orientées selon trois axes : la souveraineté alimentaire, l'exercice des droits et l'égalité de droits des hommes et des femmes. Il est important de noter que cette description a été actualisée récemment pour intégrer l'égalité de genre.

SWE met en place différents types de projets. Il y a actuellement six projets de développement rural, un projet d'égalité de droits entre les hommes et les femmes, un projet de commercialisation et un projet d'exercice des droits. Les projets principaux sont ceux de développement rural. Ceux-ci sont mis en place dans chacune des quatre provinces et les provinces de Tungurahua et de Cotopaxi en comptent deux. Pour chacun de ces projets, il y a un.e facilitateur.rice présent sur le terrain qui coordonne les activités avec les associations de producteurs agricoles locales (APAL) créées ou renforcées par ces projets.

Ces projets de développement rural visent la souveraineté alimentaire à travers le développement de pratiques agricoles agroécologiques. La première étape de ces projets est de créer ou de renforcer des APAL dans chaque communauté bénéficiaire. Dans ces associations, la parité homme-femme est plus ou moins obligatoire, il doit y avoir 50% d'hommes et 50% de femmes mais ce n'est pas le cas dans la directive de ces groupes. Ensuite, l'étape suivante consiste en des formations à l'agroécologie donc au maintien des sols, au contrôle des maladies, à l'utilisation des excréments animaux comme engrais, à la création de pesticides biologiques (biol), etc. Suite à des formations, ce sont des semences et des plants qui sont fournis aux bénéficiaires pour qu'ils puissent mettre en pratique ce qu'ils auront appris mais aussi observé au cours de rondes d'observation. SWE fournit, ensuite, des cochons d'Inde et des poules et poulets pour la reproduction, la vente et la consommation. Des formations sont donc également données pour leur apprendre les soins à leur prodiguer, comment les maintenir, comment faire en sorte qu'ils se reproduisent, etc. Sont aussi fournis les matériaux pour la construction d'un bâtiment et de cages. Enfin, la dernière étape est celle de l'accès à l'eau. Dans chaque province, parallèlement aux projets de développement rural, des projets de construction de systèmes d'eau de consommation et d'irrigation sont mis en place pour contrer les effets des sécheresses. La construction de ces derniers requiert la main d'œuvre des populations elles-mêmes et une participation financière de l'ordre de 10%.

À travers ces formations et dons en semences et petits animaux, on espère faire passer les bénéficiaires d'une agriculture familiale paysanne à l'agroécologie et ce pour qu'ils puissent voir leur production augmenter et qu'ils puissent donc atteindre la souveraineté alimentaire à un niveau familial dans un premier temps. En effet, comme François Houtart le disait, l'agroécologie permet d'augmenter les rendements de production. De plus, cela peut se faire en diminuant les coûts étant donné que les bénéficiaires peuvent se détacher des intrants externes chimiques (Houtart et Laforge, 2016). Dans un deuxième temps, une fois que le système agroécologique est bien implanté, on espère voir les bénéficiaires vendre leurs surplus sur les marchés. Cela apporterait un revenu supplémentaire à la famille mais aussi aux femmes vu que ce sont elles qui s'occupent principalement de la commercialisation en Équateur (*ibid.*). C'est là qu'intervient le projet de commercialisation qui est un projet commun à toutes les provinces. Ce projet permet de fournir un accès aux marchés en travaillant avec les APAL. J'ai pu me rendre sur un des marchés où les bénéficiaires des projets vendaient leur

production. Seules des femmes étaient présentes mais j'ai pu voir toute l'organisation qui s'était créée autour. Comme Nasser Rebaï en parlait pour la ville de Cuenca, j'ai pu voir que les femmes de Pelileo aussi louaient des camionnettes en commun pour se rendre sur le marché (Rebaï, 2014). Fournir un accès aux marchés permet aux femmes de vendre directement leur production sans passer par des intermédiaires. Elles peuvent donc jouir complètement de la valeur de leur production.

c) Exercice des droits et égalité homme-femme

Les projets d'exercice des droits et d'égalité entre les hommes et les femmes sont deux projets transversaux à toutes les provinces. Tous deux consistent en des formations et sensibilisations. Le premier est déjà en cours depuis plusieurs années mais le deuxième n'a encore connu que deux versions préliminaires dont une uniquement dans la province de Cotopaxi.

Le projet d'exercice des droits consiste en la sensibilisation des bénéficiaires à leurs droits en tant qu'agriculteurs. Il vise à former des formateurs au sein des APAL pour qu'eux-mêmes puissent sensibiliser les autres membres de leur communauté. On espère voir les bénéficiaires réclamer le respect de leurs droits auprès des autorités comme, par exemple, leur droit à l'accès aux ressources naturelles et à leur contrôle et leurs droits politiques.

Le projet d'égalité des droits entre les hommes et les femmes a débuté de façon transversale début de cette année. Il consistera en des formations et sensibilisations aux questions de genre, aux inégalités hommes-femmes, à la division sexuelle du travail, à l'accès et au contrôle des ressources, etc. Il s'agira également de renforcer l'estime de soi des femmes et leur droit à la parole ainsi qu'à la redistribution des rôles au sein des foyers. Bien que le site internet de SWE mentionne la dimension de genre dans ses axes, le fait que ces questions ne soient vues comme transversales que maintenant pose question. En effet, pour répondre à la question de savoir si l'agroécologie peut changer les rapports de genre, je montrerai avec l'étude du cas de SWISSAID, que la situation des femmes a encore beaucoup de progrès à faire.

2.2.3. L'approche du genre de SWISSAID

L'approche du genre chez SWISSAID Ecuador a été imposée depuis la Suisse. Bien que SWE ait une certaine marge de décision dans ses projets, la Suisse en donne les grandes lignes et la question de l'égalité de genre est très présente dans ses documents stratégiques. Dans la stratégie 2012-2016 de SW, ce thème est perçu comme transversal, l'égalité de droits des hommes et des femmes est une de leurs orientations à long terme, on veut l'égalité de droit, que les femmes soient représentées de façon égale aux hommes dans les organisations contreparties, dans les administrations publiques et politiques. Ce thème est également présent dans un des objectifs stratégiques. On veut que le rôle des femmes, leurs conditions de vies et leur participation citoyenne s'améliorent, on veut qu'elles assument des fonctions importantes dans les organisations contreparties, qu'elles aient un revenu

propre dont elles détiennent le contrôle, que les charges de travail soient réparties de façon juste entre les sexes et qu'on améliore leur influence politique, le tout en impliquant les hommes (SWISSAID, 2011). Parmi les organisations contreparties, SW compte les groupes de femmes, ces organisations doivent être renforcées par les actions de SW (SWISSAID, 2000).

En 2013, SWISSAID a rédigé une politique de genre qui décrit sa vision du genre et ce qu'elle compte mettre en place. On veut introduire de manière transversale les questions de genre tant au niveau institutionnel qu'opérationnel (SWISSAID, 2013). J'ai pu assister à des formations à destination de l'équipe technique de SWISSAID Ecuador marquant le début de ce processus de transversalisation en Équateur, soit quatre ans après la rédaction de cette politique. J'ai pu me rendre compte que ce thème n'intéressait pas particulièrement l'équipe et que les personnes chargées de mettre en place le projet de genre étaient souvent sujettes à des blagues.

La politique de genre de SW est aussi centrée sur l'*empowerment* des femmes qu'elle considère comme thème prioritaire depuis 1981. Cependant, la première politique de genre de SW a été approuvée en 2003 en précisant que son implémentation dans les pays du Sud dépend des priorités et des contextes locaux (*ibid.*). En Équateur, cela est peu visible, seuls deux projets dont un centré sur une seule province ont été mis en place depuis et le troisième, transversal, ne débute que cette année.

SW définit le genre comme les caractéristiques des hommes et des femmes socialement déterminées. Les rôles de genre varient d'une culture à l'autre et d'un groupe social à l'autre. Selon SW, comprendre la différence de genre et la discrimination de genre aide à comprendre la différenciation dans les autres groupes. SW vise l'équité de genre qui veut compenser les désavantages historiques et sociaux des femmes et l'égalité de genre qui veut des opportunités, un traitement, des droits économiques, politiques, civiques, culturels et sociaux égaux ainsi qu'une distribution égale des tâches. SW reconnaît l'importance du travail de soins des femmes qui a été fortement dévalorisé. Elle pense qu'il faudrait partager ces responsabilités entre les hommes et les femmes (*ibid.*).

SW est bien informée sur la condition des femmes dans le monde et sur les désavantages dont elles sont victimes. Elle prétend avoir une approche GAD où, selon elle, l'analyse de genre serait centrée sur les relations de pouvoir, sur une analyse participative, de nécessité, d'intérêt et de motivation. SW fait la distinction entre besoins pratiques et stratégiques et pense qu'il faut répondre aux deux (*ibid.*). Cependant, comme je disais plus haut, l'approche GAD est une approche libérale qui théorise les besoins des femmes selon les besoins de la famille, qui vise la satisfaction des besoins pratiques et qui cherche à transformer les relations de genre mais sans s'attaquer aux relations de pouvoir (Hoffman et Marius-Gnanou, 2006 ; Degavre, 2011 ; Sardenberg, 2008). L'approche de genre que SW prétend mettre en place se rapproche donc plus d'un *liberating empowerment* où on cherche à satisfaire les besoins stratégiques des femmes (Sardenberg, 2008).

« SW veut contribuer à la promotion d'un monde où les hommes et les femmes ont les mêmes opportunités, options, accès et droits, profitent d'une intégrité physique et psychologique et où les deux peuvent jouer un rôle actif comme sujet de développement de leur pays dans toutes les sphères » (SWISSAID, 2013 : 5). Elle met donc en place quatre stratégies autour de ce thème, la transversalité de genre, l'*empowerment* des femmes, la sensibilisation et la formation et l'incidence politique (SWISSAID, 2013).

Toutes ces stratégies et politiques ont été élaborées en Suisse. J'ai pu me rendre compte durant mon stage au sein de SWISSAID Ecuador qu'elles étaient encore loin d'être complètement implantées. Le projet de transversalisation de l'approche genre ne commence que cette année et jusque-là, c'est uniquement la participation égalitaire des femmes et des hommes dans les organisations contreparties qui a été réalisée. C'est donc uniquement dans son sens dépolitisé, dont nous parlait Jules Falquet, que l'approche genre a été mise en place. En effet, celle-ci se réduit à un travail avec et pour les femmes (Falquet, 2007). Or, travailler avec des hommes et des femmes, avec plus de femmes ou 50% d'hommes et 50% de femmes n'est pas suffisant pour que l'on puisse parler d'une approche genre. Il faut également reconnaître les différences et inégalités de genre au sein des groupes et prendre en compte le fait que les femmes n'ont pas toujours assez confiance en elles pour prendre la parole dans un groupe (Rodríguez Pérez, 2016). Cependant, en soutenant des groupes de femmes et en obligeant les femmes à sortir de la sphère privée pour participer aux réunions et formations, SWE a déjà partiellement entamé le chemin vers une approche genre. En effet, j'ai pu observer que certaines femmes s'étaient émancipées, avaient gagné en confiance et savaient s'exprimer sans craintes.

Les projets de SWISSAID Ecuador ne participent pas non plus à une redistribution des rôles au sein des familles. On y apprend tant aux hommes qu'aux femmes à cultiver de façon agroécologique mais rien n'est fait au niveau des tâches domestiques.

SWE a donc mis en place trois projets de genre dont un vient de démarrer. Le premier projet date de 2011 et a duré jusque 2013. Il a donc été mis en place avant la rédaction de la politique de genre de SW. Ce premier projet visait la prise en compte des questions de genre au sein même des projets en répondant aux besoins des hommes et des femmes de façon différenciée, en promouvant la participation des femmes dans les prises de décision au sein du foyer et dans les projets, en promouvant le leadership des femmes, etc. À travers ce projet, SWE voulait donner une dimension de genre à ses projets de développement rural. Cependant, les impacts de ces projets ne sont pas spécialement visibles.

Le second projet de genre était centré sur la province de Cotopaxi. Celui-ci a été mis en place en 2016, beaucoup de temps après la mise en place du premier projet de genre. Les projets de SWE n'ont donc pas vu le genre pris en compte durant trois ans. Dans ce dernier, c'est l'équité de genre

dans les activités des projets qui est visée et ce à travers des formations destinées aux hommes et aux femmes.

Ces deux premiers projets étaient fort superficiels et ont eu peu d'impacts. C'est seulement maintenant, avec le troisième projet de genre, que ce sujet est pris en compte plus sérieusement. C'est en effet, une réelle transversalisation de l'approche de genre qui est mise en place tant au sein des activités de SWE qu'au sein de l'équipe technique et des communautés. Ce projet prendra place de 2017 à 2018. Bien que ce projet soit bien construit et mette en place une réelle prise en compte des questions de genre dans toutes les phases du projet, l'équipe technique ne semble pas le considérer sérieusement. D'après mes observations, bien que les membres de l'équipe de SWE étaient attentifs durant les formations, les personnes travaillant sur celui-ci étaient souvent sujettes à des blagues. J'ai pu aussi me rendre compte, en rendant mon rapport sur la situation actuelle des hommes et des femmes dans les communautés, que celui-ci n'avait pas été considéré.

2.3. Travail réalisé et conclusions tirées

Durant les mois de février à avril, j'ai réalisé un stage de trois mois chez SWISSAID Ecuador. J'ai dû y réaliser des enquêtes dans le but de voir où en étaient les relations entre les hommes et les femmes et comment était la situation des femmes dans les communautés où SWE allait implanter son troisième projet de genre visant la transversalisation de ces questions. Mon travail de terrain pour ce mémoire était donc fortement lié au travail que j'ai dû réaliser au cours de mon stage. J'ai, bien évidemment, conscience des limites et biais que cela implique, c'est en partie pour cela que nous ne pouvons pas tirer de conclusions définitives sur le travail réalisé.

2.3.1. Méthodologie

La méthodologie que j'ai mise en place a été fortement influencée par le fait que j'étais stagiaire au sein de l'organisme. En effet, celle-ci a été construite avec la consultante sur les questions de genre de SWE. Cela m'a limité dans les méthodes que je voulais utiliser. En plus de cette contrainte institutionnelle, j'ai dû faire face à des contraintes de temps. En effet, je n'ai passé que trois mois chez SWISSAID Ecuador et il n'a pas toujours été facile de faire en sorte que mon travail soit valorisé. En réalité, seuls les deux derniers mois de mon stage ont réellement été consacrés à la réalisation de l'investigation. Aussi, j'étais toujours accompagnée de membres de l'équipe de SWISSAID.

Selon Olivier de Sardan, une enquête ethnographique repose sur quatre formes de production de données. On retrouve l'observation participante, l'entretien, les procédés de recension et le recueil de sources écrites (Olivier de Sardan, 2003). Dans le but de coller à cette méthode, nous nous sommes mises d'accord, avec la consultante, sur les méthodes que nous voulions utiliser et avons créé les outils en fonction de cela. Nous avons choisi de réaliser des observations participantes, des entretiens et des

groupes focaux. Le recueil de sources écrites, je l'ai réalisé avant, en parallèle à mon stage et après celui-ci.

Les observations participantes allaient se faire dans la vie de tous les jours de l'organisme et dans les interactions entre les facilitateurs et les bénéficiaires ainsi qu'entre ces derniers. Dans le but d'observer la participation des femmes, nous avons surtout réalisé des observations participantes dans les différentes réunions d'APALs et de JAAPs (*Juntas de Agua*). Pour ce faire, nous avons développé un outil d'observation participante sous forme de grille pour orienter un minimum notre observation. Cela a permis également de mettre nos observations par écrit. Comme Olivier de Sardan le dit, il est important de remettre toutes les données collectées par écrit, même les observations (*ibid.*).

Nous avons également décidé de réaliser des entretiens dans le but d'obtenir des données qualitatives sur les relations hommes-femmes au sein des communautés. Comme nous ne voulions pas faire des entretiens directifs fermés, nous avons développé un entretien que l'on appelle *Historia de vida*. Cela consiste en ce que les personnes interviewées nous racontent leur vie. Cependant, nous avons tout de même préparé une grille de questions pour orienter les personnes vers la question des relations hommes-femmes au sein de leur famille et vers leur participation aux projets de SWE. Il se peut que nous nous soyons, de ce fait, éloignées de notre but premier qui était de converser plutôt que d'avoir un échange questions-réponses. Mais je pense que nous avons tout de même réussi, dans la plupart des entretiens, à laisser les personnes s'exprimer tout en gardant le contrôle de l'entretien. Il faut noter que les questions ne faisaient pas toujours sens pour les personnes interrogées, nous avons donc dû reformuler certaines questions pour qu'elles fassent sens à l'interlocuteur (*ibid.*). En tout, ce sont vingt entretiens qui ont été réalisés dont deux entretiens collectifs entre deux et trois personnes. Ces entretiens ont été réalisés avec des membres de communautés issues des quatre provinces d'actions, avec autant d'hommes que de femmes de tout âge. J'ai ensuite retranscrit tous ces entretiens pour en garder une trace écrite permettant l'analyse et le recoupement des données (*ibid.*).

Enfin, nous avons réalisé un groupe focal dans chaque province. Ces groupes focaux consistaient en le rassemblement d'une dizaine de personnes issues d'une même communauté. Autant d'hommes que de femmes étaient rassemblés dans le but de remplir deux outils d'analyse de genre (Cf. Annexe 2) au travers d'une conversation. Le premier outil servait à voir quelle était la répartition des tâches productives, reproductives et communautaires entre les hommes et les femmes de diverses tranches d'âge. Le deuxième servait à voir qui détenait l'accès et le contrôle aux ressources et aux bénéfices. Ces deux outils permettent d'obtenir des données plus quantitatives sur la division sexuelle du travail et sur le contrôle et l'accès aux ressources, deux thèmes clés dans l'analyse de genre. Durant ces groupes focaux, j'ai également noté toutes mes observations et toutes les remarques proférées par les participants qui me paraissaient pertinentes.

En plus de tout cela, j'aurais aimé réaliser des observations participantes de plus longue durée en m'intégrant dans quelques communautés et éventuellement au sein de familles pour pouvoir mieux me rendre compte des réalités vécues au jour le jour. En effet, il est important de séjourner dans le milieu que l'on cherche à comprendre. Malheureusement, le cadre institutionnel dans lequel je me trouvais et le temps limité dont je disposais ne me l'ont pas permis. Souvent, j'arrivais donc dans une communauté, réalisais quelques entretiens et repartais. Cela n'est pas suffisant pour comprendre le fonctionnement d'une communauté. De plus, comme je passais peu de temps dans les différentes communautés, ma présence perturbait les personnes qui ne comprenaient pas toujours l'utilité des questions que je venais leur poser et qui, de ce fait, étaient parfois réticentes à me répondre (*ibid.*).

2.3.2. Résultats et conclusions

À travers mes entretiens, observations et lectures, je pense pouvoir donner une esquisse de réponse à la question de savoir si l'agroécologie peut permettre d'améliorer la situation des femmes. Je pense également pouvoir tirer quelques conclusions préliminaires quant au travail que réalise SWISSAID Ecuador et à l'impact que ses projets d'agroécologie ont sur la position des femmes dans leurs communautés. Je vais ici exposer les résultats que j'ai pu obtenir de mon enquête de terrain en me centrant sur les thèmes abordés dans la partie sur la conceptualisation de l'approche de genre, à savoir, la division sexuelle du travail, l'*empowerment*, l'accès et le contrôle des ressources et la participation et le leadership.

J'ai réalisé des entretiens avec dix hommes et onze femmes de tous âges. Cependant je n'ai pas eu l'occasion d'interviewer de jeunes hommes, je ne dispose donc d'aucun entretien avec des hommes de seize à vingt-cinq ans alors que je dispose de quatre entretiens avec des femmes se situant dans cette tranche d'âge. La tranche d'âge de vingt-cinq à quarante-neuf ans est représentée par huit hommes et quatre femmes et celle de quarante-neuf ans et plus, par quatre hommes et trois femmes.

J'ai réalisé deux entretiens dans la province de Cotopaxi, sept dans la province de Tungurahua et six dans les provinces de Chimborazo et de Bolivar. Bien que ces provinces soient relativement hétérogènes, j'analyserai les données dans leur ensemble étant donné que les conclusions se recourent malgré quelques exceptions peu significatives. Je tâcherai tout de même de les mentionner.

a) *Participation, leadership et empowerment*

Durant mes entretiens, il a été fait mention, à plusieurs reprises, des progrès réalisés par les femmes dans leur prise de parole en public. Sept femmes ont affirmé prendre la parole durant les réunions d'APAL. Elles ont également affirmé que leur opinion était écoutée et qu'elles avaient la sensation que celle-ci était importante. Aussi, deux hommes interviewés ont affirmé que leur femme prenait la parole. Seules deux femmes ont dit ne pas prendre la parole durant les réunions. Certaines personnes m'ont expliqué que ça n'avait pas toujours été le cas, trois ont affirmé qu'elles ne prenaient

pas la parole avant que SWE ne commence les projets dans leur communauté. Les raisons invoquées sont la peur, la timidité, le fait qu'elles pensent ne pas bien parler à cause de la langue et le fait qu'elles pensent ne rien savoir ; cela est surtout vrai pour les femmes ayant reçu peu ou aucune formation scolaire.

Généralement, ce sont les femmes qui prennent part aux réunions et aux formations, quatre ont affirmé y participer contre un homme. D'après mes observations dans différentes réunions, j'ai pu remarquer qu'il y avait souvent plus de femmes, en moyenne on y trouve 61% de femmes contre 39% d'hommes et ce malgré le fait que les APAL soient censées avoir une parité homme-femme de l'ordre de 50%. J'ai pu effectivement observer que les femmes prenaient la parole et qu'elles étaient écoutées. Mais j'ai pu également voir que c'était souvent les mêmes qui participaient. Celles qui avaient l'air le plus instruites et qui avaient entre vingt-cinq et cinquante ans prenaient souvent la parole. Les plus âgées, souvent moins éduquées, prenaient peu la parole et les plus jeunes, souvent plus timides, avaient tendance à se cacher et à ne pas participer. Cependant, deux jeunes femmes, l'une issue de la province de Cotopaxi, où un projet genre avait déjà été mis en place et membre d'un groupe de femmes et une autre issue de la province de Tungurahua et membre d'un groupe de femmes, ont manifesté leur désir de prendre plus la parole et de pousser les autres femmes à participer plus activement.

« [...] moi quand j'avais quatorze ans, je ne pouvais pas parler, en voyant les autres compagnes, en voyant les hommes et les femmes, j'étais nerveuse, honteuse, pire, certaines compagnes plus âgées avaient peur et encore maintenant, par exemple, ma maman dit qu'elle ne peut pas parler en castillan, elle peut seulement parler en quichua. Ça n'a pas d'importance, je lui dis, c'est notre langue, elle doit parler quichua [...] » (Fabiola, 20 ans, entretien du 09 mars 2017).

Comme j'en parlais plus haut, SWISSAID Ecuador crée ou renforce des APAL où la parité homme-femme doit être de mise. Cependant, se limiter à une simple participation des femmes dans les APAL sans renforcer leur confiance en soi et leur droit à la parole ne peut être suffisant (Rodríguez Pérez, 2016). C'est probablement pour cela que toutes les femmes ne prennent pas encore la parole. Dans les cas où des femmes sont issues de groupes de femmes, elles prennent plus la parole. Comme j'en parlais pour le cas d'un projet dans le Nordeste brésilien, il faudrait également organiser des groupes non-mixtes pour qu'elles puissent s'exprimer et développer leur droit à la parole (Guétat-Bernard et Prévost, 2016).

Cependant, je pense que sortir les femmes de la sphère privée pour les faire participer dans les APAL est déjà un début vers un premier *empowerment* et vers plus de confiance en soi. De plus, si les femmes se rassemblent, comme c'est le cas dans certaines communautés, elles gagneront d'autant plus de confiance en elles, apprendront à parler en public et finiront, éventuellement, par atteindre des

postes à responsabilité dans les organisations locales (Charlier, 2011). J'ai déjà pu observer cela dans la province de Tungurahua, dans la communauté de Salasaka où un groupe de femmes collabore avec SWE et où les femmes remettent en questions la division sexuelle du travail au sein de leur groupe, connaissent leurs droits et veulent atteindre des postes à responsabilité. Dans certaines communautés de la province de Chimborazo, j'ai également pu voir que, depuis qu'une femme est devenue la présidente de la communauté, elle a entraîné d'autres femmes vers plus d'*empowerment*.

Durant mes entretiens, mes observations et les groupes focaux, j'ai donc pu me rendre compte qu'il y avait pas mal de femmes à des postes à responsabilité. Sur toutes les personnes interrogées, trois femmes détenaient au moins un poste à responsabilité dont deux étaient présidentes. Cela est donc en opposition avec ce que je disais plus tôt, comme quoi les femmes se trouvent principalement aux postes secondaires (Rodríguez Pérez, 2016 ; Charlier, 2011). Dans les groupes focaux également j'ai pu rencontrer quelques femmes dirigeantes. Les femmes sont de plus en plus présentes à des postes à responsabilité, presque toutes les personnes interrogées connaissaient des femmes dirigeantes que ce soit au conseil du canton, au gouvernement de la paroisse, à la présidence de la communauté, à des postes de secrétaire ou trésorière dans les APAL et JAAP, etc.

Je pense qu'on peut dire qu'il y a effectivement de plus en plus de femmes à des postes à responsabilité. Cependant, il est difficile d'affirmer que cela soit complètement ou en partie grâce aux projets de SWE et à l'intégration des femmes dans les associations de producteurs agroécologiques. Mais dans une des communautés où j'ai mené des entretiens, il n'y avait pas de femmes dirigeantes et hommes et femmes étaient d'accord sur le fait que c'était parce que les femmes ne voulaient pas être dirigeantes. SWE ne travaillait que depuis trois mois dans cette communauté où l'on cultive toujours avec des produits chimiques, ce qui pourrait confirmer l'hypothèse selon laquelle les projets agroécologiques de SWE mèneraient à plus de participation et de leadership de la part des femmes.

Parmi celles que nous avons interrogées, quelques femmes ayant un poste de dirigeante n'étaient cependant pas toujours au courant de ce qui leur incombait. Souvent, elles ne savaient pas exactement comment elles en étaient arrivées à un tel poste. Elles n'avaient pas non plus de plan de travail et attendaient simplement que SWE leur apporte un projet. Aussi, être dirigeante ne signifie pas forcément qu'elles utilisent leur droit à la parole : « *[Je ne parle] pas beaucoup, je suis seulement trésorière. [...] Le secrétaire parle plus* » (Myriam, 23 ans, entretien du 15 mars 2017).

Il y a tout de même eu des changements dans la façon dont les hommes perçoivent les femmes et leur capacité à être dirigeantes et dans la façon dont celles-ci se perçoivent elles-mêmes. Neuf hommes sur les dix interviewés affirment que c'est quelque chose de positif d'avoir des femmes dirigeantes. Cependant, seuls six y apportent une justification. Quatre le justifient en disant que les femmes aussi sont capables, qu'elles ont les mêmes droits que les hommes et que maintenant qu'elles aussi sont éduquées, elles sont parfois plus capables que certains hommes. Deux le justifient de façon

plutôt maladroite en disant que les femmes reçoivent plus facilement des projets pour leur communauté que les hommes. Seulement six femmes sur onze pensent que c'est une bonne chose d'avoir des femmes dirigeantes. Mais cette donnée est fortement tirée vers le bas par les entretiens réalisés dans la communauté où SWE ne travaillait que depuis trois mois. Dans cette communauté, les femmes n'avaient que très peu de choses à raconter ou ne voulaient pas me raconter quoi que ce soit. Aucune d'elles ne voulait être dirigeante et aucune d'elles n'avait un avis sur la question des femmes dirigeantes. Je pense que le fait qu'il s'agisse d'une nouvelle communauté bénéficiaire pourrait justifier la timidité des femmes et le manque de confiance qu'elles manifestaient envers moi. Alors que les hommes n'avaient aucun problème à s'exprimer, les femmes y étaient réticentes.

Au niveau de la participation et du leadership des femmes, je pense qu'on peut dire que la situation est en train de s'améliorer malgré les quelques limites mentionnées. Cependant, comme le disait, Falquet, cela n'empêche pas le fait que les femmes vivent toujours dans des conditions précaires avec une charge de travail trop élevée (Falquet, 2007). De plus, il est de nouveau difficile d'affirmer que c'est la mise en place d'une agriculture agroécologique à travers des projets qui a permis cela, bien que l'exemple de cette dernière communauté aille dans ce sens.

b) Division sexuelle du travail

Dans les communautés d'action de SWE, hommes et femmes travaillent dans l'agriculture. Cependant, c'est souvent une seule personne dans le couple qui s'en occupe. Alors que sept femmes sur onze affirment y travailler seules, seulement cinq hommes sur dix affirment la même chose et quatre affirment que leur femme y travaille. Seules trois personnes disent travailler à deux dans les champs. Bien souvent, les hommes ont un autre emploi, c'est le cas de six des dix hommes interviewés. Les métiers qu'ils réalisent en majorité sont maçon, mécanicien et chauffeur. En général, ils passent la journée en ville et reviennent à la maison le soir, mais parfois il se peut qu'ils partent toute la semaine et ne reviennent que le weekend laissant leurs femme et enfants seuls à la maison. Les femmes sont donc celles qui sont principalement responsables de l'agriculture. Seules deux des onze femmes interviewées ont un autre travail.

La plupart des personnes interviewées ne savaient pas ce qu'était l'agroécologie bien qu'il s'agisse de la méthode qu'elles utilisent depuis qu'elles travaillent avec SWE. Seules deux personnes ont dit avoir toujours fait de l'agroécologie sans utiliser ce terme. Elles n'ont simplement jamais utilisé de produits chimiques. Toutes les communautés cultivent maintenant de manière agroécologique sauf la communauté récemment devenue bénéficiaire des projets de SWE qui n'a pas encore reçu les formations et n'a donc pas encore réalisé cette transition.

Sept femmes sur onze affirment qu'elles réalisent toutes les tâches domestiques. Ce sont elles qui s'occupent des enfants, de la cuisine, de la maison, etc. Aussi, huit hommes sur les dix interviewés

affirment que leur femme réalise toutes ces tâches reproductives. C'est seulement dans deux cas que les personnes ont affirmé partager équitablement les tâches. Le rôle reproductif incombe donc bien à la femme. Cependant sept hommes affirment aider leur femme dans la réalisation de ces tâches, et trois femmes affirment que leur mari les aide.

L'affirmation de Schwendler et Thompson qui dit que les tâches domestiques réalisées par les hommes sont perçues comme une aide est donc, dans ce cas, vraie. Cependant, la deuxième partie de cette affirmation qui veut que les activités agricoles réalisées par les femmes soient également perçues comme une aide aux hommes n'est pas vérifiée (Schwendler et Thompson, 2017). En effet, comme on l'a vu, l'agriculture est souvent la responsabilité des femmes. Cependant, dans le cas de la communauté où SWE ne travaille que depuis trois mois, cela se vérifie. Deux hommes sur trois affirment que leur femme les aide dans l'agriculture.

À travers les entretiens, on peut déjà affirmer que la division sexuelle du travail est de mise. Les femmes réalisent les tâches reproductives et productives et les hommes ne se consacrent qu'aux tâches productives. Cependant, les femmes réalisent également les activités agricoles qui sont des tâches productives. Mais l'agriculture ne rapportant pas de revenu fixe, ces tâches sont moins valorisées que les activités rémunérées réalisées par les hommes.

Je peux appuyer cette observation avec les résultats obtenus durant les groupes focaux et ajouter que les femmes ont une charge de travail plus lourde que les hommes. En effet, en moyenne, les femmes réalisent environ seize tâches quotidiennes alors que les hommes n'en réalisent que onze. Les femmes réalisent toutes les tâches reproductives, une grande majorité des tâches productives et les activités communautaires. Les hommes ne réalisent que très peu de tâches domestiques mais ils réalisent une bonne partie des tâches productives et communautaires. Il est important de noter que même les femmes de douze à dix-huit ans réalisent plus d'activités que les hommes, quatorze en moyenne.

La division sexuelle du travail est bien présente, les femmes ont une charge de travail énorme et les jeunes femmes sont également concernées. Cela peut être en partie expliqué par le phénomène de la migration comme en parlaient plusieurs auteurs. En effet, les migrations qui ont lieu des milieux ruraux vers les villes pour la recherche d'emploi laissent la responsabilité de l'agriculture aux femmes. En plus de leur travail reproductif, elles doivent donc réaliser ce travail productif, cela implique que leurs filles doivent les aider à réaliser ces tâches (Le monde selon les femmes, 2014 ; Heinisch, Gasselin et Durand, 2014). Parmi toutes les personnes interviewées, neuf ont mentionné la migration d'un ou de plusieurs membres de leur famille. Ce phénomène est donc bien présent dans les communautés rurales où travaille SWE. Les principales destinations des migrations sont les grandes villes équatoriennes telles que Quito ; les États-Unis sont aussi une destination prisée. Cependant, ce phénomène ne se limite pas aux hommes, quatre femmes ont affirmé avoir travaillé dans une ville

durant leur jeunesse voire durant leur enfance et ce parfois au détriment de leur éducation. De plus, celles-ci travaillaient dans des maisons comme aide domestique ou pour s'occuper d'enfants, c'est donc le schéma de la division sexuelle du travail que l'on voit se reproduire au sein même des activités rémunérées donc, productives. Ces métiers sont également peu valorisés (Rodríguez Pérez, 2016).

Dans les projets de SWE, toutes les communautés ne savent pas encore commercialiser leur production. Cependant, ceux qui le font affirment, dans six cas sur huit, que le couple s'occupe de la commercialisation. Les deux se rendent sur le marché mais c'est souvent prioritairement l'homme qui s'y rend. Cela est contradictoire avec mes observations sur le marché de Pelileo, province de Tungurahua. L'accès à ce marché a été donné par SWE et les personnes s'y trouvant n'étaient que des femmes comme c'est le cas dans le cas de la ville de Cuenca (Rebaï, 2014). Je pense que pour le thème de la commercialisation, les situations varient fortement d'une province à l'autre. N'ayant pas assez de données par province, il est difficile de tirer des conclusions. Cependant, je pense que ça pourrait être dû au fait que la province de Tungurahua est proche des villes et que les hommes travaillent peu dans l'agriculture laissant ainsi la commercialisation des récoltes réalisées par les femmes à ces dernières. Ça pourrait également être dû au fait que le projet de commercialisation est plus avancé dans cette province et que SWE a voulu donner un accès au marché aux agricultrices, majoritaires par rapport aux agriculteurs, leur permettant ainsi de s'organiser entre elles et d'obtenir un revenu propre.

Le fait que SWE donne un accès aux marchés permet aux femmes de ne pas passer par des intermédiaires pour vendre leur production. Ces dernières obtiennent ainsi la vraie plus-value de leur travail et reçoivent donc un revenu y correspondant. De plus, vendre leur production dans des marchés tels que celui de Pelileo où tous les produits sont issus de l'agroécologie pourrait permettre leur revalorisation (Heinisch, Gasselin et Durand, 2014). Je n'ai malheureusement pas de données sur cette question.

c) Accès et contrôle des ressources et bénéfices

Pour tirer des conclusions par rapport à l'accès et au contrôle des ressources et des bénéfices, je ne me base que sur trois groupes focaux. J'ai pu constater que la situation entre les hommes et les femmes face à l'accès aux ressources et aux bénéfices était plutôt égalitaire. Hommes et femmes ont maintenant la copropriété des terrains, bien que pas dans tous les cas, les crédits se prennent à deux, les hommes ne peuvent en obtenir un seul, etc. Le contrôle des ressources et des bénéfices est lui aussi plutôt égalitaire. Les personnes ayant participé aux groupes focaux affirment que pour la plupart des thèmes abordés, les décisions se prennent ensemble. C'est le couple qui décide ensemble de ce qui sera fait des champs, c'est le couple qui décide de ce à quoi sera dédié un crédit obtenu, le couple décide de ce dans quoi sera investi l'argent gagné, etc.

Il y a cependant certaines choses pour lesquelles les femmes n'ont pas le contrôle. Elles n'ont pas le contrôle sur les outils, sur la direction des organisations et surtout sur le temps. Je l'ai déjà mentionné, les femmes sont celles qui ont le moins de temps libre à leur disposition. La plupart de leur temps, elles le passent dans les tâches ménagères ou dans les champs, elles se lèvent tôt et se couchent tard et n'ont que très peu de temps à consacrer à elles-mêmes.

Les femmes ont également un peu moins accès à l'éducation que les hommes. Parmi les personnes interrogées, aucun homme n'avait reçu aucune éducation alors que trois femmes n'avaient jamais été à l'école. Cependant, alors que la plupart des hommes interrogés n'avaient étudié que jusqu'à l'école primaire (neuf hommes sur dix), quatre femmes avaient fait de même et trois étaient allées jusqu'aux secondaires contre un seul homme. Mais ce moindre accès des hommes à l'école secondaire pourrait être expliqué par le fait que la plupart des hommes interviewés étaient âgés et avaient donc reçu moins d'éducation du fait d'avoir moins de moyens à l'époque. On voit effectivement, que les nouvelles générations ont eu un meilleur accès aux études secondaires, quinze personnes interrogées ont au moins un enfant ayant été jusqu'aux études secondaires.

Parmi toutes les femmes interrogées, trois ont exprimé le désir d'être plus éduquées. Mais le manque de moyens les en a souvent empêché. Dans un cas, une femme n'avait pas reçu d'éducation car ses parents considéraient que les filles n'en avaient pas besoin étant donné qu'elles ne travaillent pas. Dans quelques cas, c'était le fait d'être mariées qui empêchait les femmes d'étudier plus.

d) Conclusion

La conclusion qui peut être tirée de ces données, c'est que, dans le cas de SWISSAID Ecuador, les projets d'agroécologie mis en place n'ont pas permis de changer les rapports de genre inégalitaires présents dans ces communautés. Il y a eu une amélioration au niveau de la participation des femmes et du nombre de celles-ci à des postes de dirigeantes mais on ne peut affirmer que cela soit entièrement le résultat d'un passage à l'agroécologie. Le renforcement des APALs et l'obligatoire participation des femmes aux réunions et formations a permis une amélioration mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.

Avec l'agroécologie, la santé des personnes s'est améliorée, beaucoup des personnes interviewées en sont convaincues. Le revenu des femmes a également augmenté, la plupart des personnes affirment avoir vu une amélioration de leur situation économique grâce à une production plus élevée. Enfin, les femmes ont gagné en confiance en elles et participent plus aux réunions. Cependant, la division sexuelle du travail est toujours de mise. On n'a pas vu une redistribution des tâches domestiques au sein des familles à part dans deux cas. Les femmes ont toujours des charges de travail insurmontables et parfois, le fait de faire partie d'une association de producteurs augmente cette charge de travail car il faut également aider les autres membres dans leurs champs. De plus, les tâches

réalisées par les femmes ne sont toujours pas valorisées, les projets d'agroécologie n'ont pas participé à une revalorisation des savoirs des femmes mais bien des savoirs ancestraux. Les femmes ne se sont donc pas positionnées comme piliers dans la mise en place d'un modèle agroécologique au sein de leur communauté.

Comme je l'ai dit, SWE implantera son projet de transversalisation des questions de genre cette année. Je pense donc que jusqu'ici, ces questions n'ont pas été prises suffisamment en compte. Or, pour que l'agroécologie change les rapports de genre, il faut qu'elle soit féministe (Leroy, Termote et Carracillo, 2016). En effet, on le voit ici, les femmes se trouvent dans un cadre social fortement sexué, l'inégale division du travail en est une preuve. Si SWE avait intégré une approche de genre dans ses projets dès le départ, la division sexuelle du travail aurait été remise en question et on aurait plus cherché à modifier l'accès et le contrôle des ressources ainsi que leur accès aux lieux de décisions (*ibid.*). On peut espérer que ces questions seront prises en compte dans le projet mis en place cette année et voir ainsi se confirmer l'hypothèse selon laquelle lorsque l'agroécologie est féministe, les rapports de genre peuvent changer en faveur d'une amélioration des conditions de vie et de la situation des femmes.

Cela est d'autant plus vrai que dans les cas où les femmes font partie de groupes de femmes où elles peuvent discuter et assister à des formations sur les questions de genre, celles-ci remettent en cause la division sexuelle du travail, ont plus confiance en elles et tentent de pousser les autres femmes à participer et à devenir dirigeantes, elles connaissent leurs droits et les revendiquent, etc.

2.3.3. Limites

Il est important de noter les quelques limites qui m'empêchent de tirer des conclusions définitives. La limite la plus importante est celle du temps. Comme je l'ai dit, je n'ai eu que deux mois pour réaliser ces entretiens sans pouvoir rester un temps suffisamment long dans chaque communauté. Il résulte de ce manque de temps plusieurs conséquences. Tout d'abord, j'ai eu peu de temps pour comprendre entièrement le contexte dans lequel je devais travailler. Je me suis complètement familiarisée avec ce dernier alors que mon stage arrivait à sa fin. Ensuite, le nombre d'entretiens et de groupes focaux réalisés est très réduit. Un échantillon d'une vingtaine de personnes n'est que très peu représentatif. De plus, les entretiens ont été réalisés dans uniquement cinq communautés et les groupes focaux dans quatre communautés parfois différentes de celles où ont été réalisés les entretiens. La diversité des communautés n'est donc pas représentée. Les différentes tranches d'âge chez les hommes ne sont pas non plus bien représentées. Enfin, comme j'avais peu de temps, je ne pouvais séjourner dans les communautés et cela a plusieurs conséquences. Je n'ai pas pu observer comment étaient les relations hommes-femmes dans la vie quotidienne des familles. Aussi, les personnes me percevaient comme une étrangère, elles n'étaient pas habituées à ma présence ce qui a entraîné un manque de confiance de leur part envers moi.

Une autre limite est celle du cadre dans lequel je me trouvais. Le fait que j'ai réalisé mon terrain dans le cadre de mon stage a impliqué certaines contraintes. Tout d'abord, je n'étais pas libre dans la méthodologie que j'ai dû mettre en place. Ensuite, le travail que SWE me demandait de réaliser était un recensement très global de la situation des rapports de genre, les questions étaient donc très générales et aucune n'était vraiment traitée en profondeur, on a donc des informations générales mais pas ce qu'il pourrait se cacher derrière. Ensuite, le fait d'être stagiaire chez SWE a fait que lorsque je faisais mes entretiens, les personnes me percevaient comme un membre de l'équipe technique. On m'appelait ainsi souvent « ingénieure » et les personnes interviewées passaient plus de temps à me remercier pour le travail fourni et l'aide apportée qu'à répondre à mes questions. De plus, la véracité des réponses obtenues peut être remise en partie en cause. En effet, il se peut qu'elles aient été plus enthousiastes sur certaines questions, comme celles de l'amélioration de leur participation et de leurs conditions de vie, qu'elles ne l'auraient été si je ne m'étais pas présentée avec les facilitateurs de SWE.

Le fait que la plupart de mes données soient issues d'entretiens est également une limite. En effet, ces données qualitatives sont difficilement quantifiables d'autant plus que, étant donné qu'il s'agissait d'une *Historia de vida*, les personnes pouvaient choisir de me parler de quelque chose ou non. Il y a donc des données que je ne retrouve pas dans tous les entretiens, ce qui rend difficile l'extrapolation vers une conclusion générale. De ce fait, certaines questions n'ont pas été assez traitées. Par exemple, la question de l'accès et du contrôle des ressources n'a pas été traitée dans les entretiens, on n'a donc pas plus de détails quant à qui détient le revenu et qui décide réellement de son usage par exemple.

À cause de toutes ces limites, il est impossible de tirer des conclusions définitives. On peut voir une tendance vers la confirmation de l'hypothèse selon laquelle l'agroécologie peut améliorer les rapports entre les hommes et les femmes si elle est féministe. Mais il ne s'agit que d'une tendance, des recherches plus approfondies et sur un temps plus long, avec un échantillon de personnes et de communautés plus important devraient être réalisées. C'est pour cela que ce mémoire servira en partie à proposer des pistes de réflexion pour de futures recherches ou thèses sur les thèmes de l'agroécologie et des rapports de genre dans les Andes équatoriennes.

3. Formulation de questions de recherche et de pistes de réflexion

Au vu des limites concernant les données récoltées sur le terrain, il est impossible de tirer des conclusions définitives. Le but de ce mémoire est donc plutôt de proposer des pistes de réflexion que de répondre à une problématique. Dans cette dernière partie, je proposerai donc des questions de recherche pour d'éventuelles futures thèses ou recherches de plus longue durée.

Tout d'abord, je pense qu'il est possible d'approfondir mes recherches en partant de l'hypothèse que celles-ci semblent confirmer. Pour vraiment percevoir dans quelle mesure les projets d'agroécologie, dans les Andes équatoriennes, peuvent améliorer les rapports de genre, je pense qu'il faut réaliser une étude de terrain de plus longue durée. Il faut tout d'abord se rendre dans un nombre bien plus important de communautés et interroger autant d'hommes que de femmes dans toutes les tranches d'âge. Aussi, il est important de se rendre dans plus de communautés où les projets ne font que démarrer. En effet, je base principalement mes conclusions sur une seule communauté nouvellement bénéficiaire du projet agroécologique de SWE et cela n'est pas suffisant. Cependant, des questions rétrospectives peuvent également être posées aux communautés avancées dans ce type de projets. Cela permettrait de voir comment est la participation et le leadership des femmes, comment est la division sexuelle du travail et comment sont l'accès et le contrôle des ressources avant qu'un modèle agroécologique ne soit implanté.

Suite à mes recherches, je pense qu'il serait également intéressant de voir comment vont évoluer les relations entre les hommes et les femmes au cours de la mise en place du projet de transversalisation des questions de genre au sein des communautés d'action de SWE. On pourrait se demander si cela aura vraiment un impact, si les rapports hommes-femmes vont continuer à évoluer dans la sphère publique et pas dans la sphère privée comme c'est déjà plus ou moins le cas maintenant ou si des changements au sein de la sphère privée, donc au sein de la division sexuelle du travail dans la famille, se feront également ressentir.

J'ai présenté mes résultats de manière globale sans prêter spécialement attention aux spécificités des communautés métisses et des communautés indigènes. Cependant, j'ai pu remarquer quelques différences qu'il serait intéressant d'approfondir. J'ai pu remarquer que les indigènes vivaient dans des conditions plus difficiles que les métisses et avaient souvent subi des discriminations au cours de leur vie. En général, hommes et femmes indigènes paraissent être moins au courant de leurs droits que les métisses. En effet, souvent, la notion même de droit ne leur est pas familière. J'ai pu également me rendre compte que les jeunes femmes indigènes étaient bien plus timides et participaient beaucoup moins que les jeunes femmes métisses alors que dans les deux cas, les jeunes hommes n'ont pas de difficultés à participer. Il serait donc intéressant de voir dans quelle

mesure, dans les deux types de population, l'agroécologie est un plus ou moins bon outil pour l'émancipation des femmes.

La différence d'identité ne doit cependant pas être prise comme une catégorie en soi. J'ai pu remarquer que, en fonction de la province où je me trouvais, l'identité n'était pas forcément le seul facteur déterminant. En effet, dans la province de Tungurahua, beaucoup plus proche de grandes villes, métisses et indigènes étaient relativement conscientes de leurs droits et vivaient dans des conditions moins difficiles que les métisses et indigènes de la province de Bolivar. Dans cette dernière, que ce soient les métisses ou les indigènes, j'ai pu ressentir une certaine réticence à répondre à mes questions même si cela était plus marqué dans la communauté indigène. Dans la province de Tungurahua, j'ai pu remarquer qu'il y avait de plus en plus de femmes qui travaillaient en dehors de l'agriculture pour aller travailler souvent comme aide-ménagères mais également dans les communes, dans des salons, etc. bien qu'elles composent toujours la majorité de la force de travail dans l'agriculture. Il serait également intéressant de réaliser une étude comparative sur ces mêmes questions entre les différentes provinces. Ce serait intéressant de voir si l'agroécologie permettrait une émancipation des femmes dans la province de Bolivar mais également de comprendre pourquoi les femmes de la province de Tungurahua sont de plus en plus nombreuses à travailler en dehors de l'agriculture.

Un point que je n'ai pas suffisamment abordé est celui du revenu. Il serait intéressant de voir dans quelle mesure l'augmentation des quantités récoltées permettrait une augmentation du revenu mais surtout, comment celui-ci est distribué au sein de la famille dans un modèle agroécologique. On le sait, le plus souvent, dans les Andes équatoriennes, les femmes s'occupent de la commercialisation bien que ce ne soit pas le cas dans toutes les communautés où j'ai réalisé mes entretiens. Il serait tout de même intéressant de voir qui détient ce revenu obtenu par les femmes et/ou qui décide de son utilisation.

La commercialisation de la production agroécologique dans des nouveaux types de marché pourrait mener à une revalorisation de ces producteurs agroécologiques à petite échelle (Heinisch, Gasselin et Durand, 2014). Je pense qu'il serait intéressant de voir si c'est effectivement le cas dans les provinces où travaille SWE. Il pourrait aussi être intéressant de voir si cette revalorisation permettrait également une augmentation de la confiance en soi des femmes paysannes et comment cela favoriserait leur émancipation.

J'ai parlé, dans la partie de conceptualisation, du *care* environnemental. Ce sujet n'a pas été traité dans mes entretiens car les femmes ne m'ont pas marquée comme étant les personnes responsables de la protection et de la restauration de l'environnement. La plupart du temps, avant que SWE ne débute ses projets, hommes et femmes cultivaient avec des produits chimiques et, d'après ce que me disaient les femmes issues de la nouvelle communauté bénéficiaire, elles ne voient pas

spécialement les produits chimiques comme nocifs mais plutôt comme quelque chose qui leur permet de produire plus. Il serait donc intéressant de voir dans quelle mesure, dans les Andes équatoriennes, le *care* environnemental est effectivement réalisé par les femmes.

En lien avec cela, il serait donc intéressant de voir si l'agroécologie permettrait, dans ce cas, une revalorisation des connaissances et savoirs des femmes. Je n'ai pas eu la sensation que les savoirs agroécologiques viennent des femmes dans le cadre des projets de SWE. Ces connaissances sont effectivement ancestrales mais pas spécialement liées aux femmes et elles sont apportées par des ingénieurs externes aux communautés. Dans cette situation, on peut se demander si l'agroécologie permettrait donc vraiment de revaloriser le travail fourni par les femmes et d'augmenter leur confiance en elles.

Dans un des entretiens, un homme affirmait que la charge de travail de sa femme avait augmenté depuis que SWE travaillait dans sa communauté. En effet, le fait d'être membre d'une association de producteurs fait que les femmes doivent, en plus de s'occuper de leurs propres champs, aider les autres membres dans leurs champs. Il serait donc intéressant de regarder dans quelle mesure le fait d'être membre d'une telle association d'agriculteurs agroécologiques peut augmenter la charge de travail des femmes.

En Équateur, lorsqu'un homme et une femme sont mariés, la copropriété des terrains est de mise. Cependant, une personne mentionnait que les terrains appartenaient à son père et non pas à ses parents. Voir où en est la copropriété des champs dans les Andes équatoriennes peut être intéressant. Il faudrait aussi voir dans quelle mesure cette copropriété est réelle et pas uniquement légale. Les femmes ont-elles vraiment leur mot à dire sur ce qu'il va advenir des terrains lorsqu'il y a copropriété ? D'après les groupes focaux réalisés, ce serait bien le cas mais trois groupes focaux ne sont pas représentatifs de la situation réelle.

On le sait, la migration est une conséquence des conditions difficiles dans le milieu rural. Celle-ci augmente la charge de travail des femmes et les laisse seules à la gestion des cultures. Dans les entretiens réalisés, j'ai pu me rendre compte de l'ampleur de la migration dans les provinces d'action de SWE. Il pourrait être intéressant de voir si le fait d'être passé à une agriculture écologique améliorerait suffisamment les conditions de vie que pour réduire les migrations dans les Andes équatoriennes. L'agroécologie suffit-elle à réduire les migrations ?

Conclusion

Dans ce mémoire, j'ai tenté de faire l'état des lieux quant à la situation des femmes dans les projets d'agroécologie dans les Andes équatoriennes. J'ai tenté de voir dans quelle mesure l'agroécologie pouvait améliorer les rapports de genre dans les communautés rurales métisses et indigènes.

J'ai tout d'abord conceptualisé les thèmes principaux de ce mémoire à savoir l'agroécologie et l'approche de genre pour ensuite faire un rapprochement entre ces deux notions. On a pu voir que l'agroécologie était un modèle agricole bien plus soutenable, tant pour l'environnement que socialement, que l'agriculture conventionnelle et qu'il présentait certains avantages pour les femmes rurales. Alors que certaines auteures affirment que l'agroécologie en soi bénéficie aux femmes, d'autres pensent que celle-ci doit être féministe pour pouvoir passer outre un cadre social sexué bien implanté.

J'ai ensuite développé le contexte équatorien pour rendre compte de la situation actuelle, tant dans la loi que dans les faits, au niveau de l'agriculture et de la situation des femmes et des femmes issues du milieu rural. On se rend compte que l'Équateur a une législation très avancée quant à la protection de l'environnement et à la prise en compte des questions de genre. Cependant, dans la réalité, ce n'est pas encore réellement le cas. Les femmes sont encore fortement marginalisées tant dans leur participation que dans la reconnaissance de l'importance de leur charge de travail productif et reproductif conséquente. L'agroécologie est également un modèle agricole encore fortement marginal.

Afin d'illustrer le cas des projets d'agroécologie mis en place par l'organisation SWISSAID Ecuador, j'ai d'abord réalisé une description de celle-ci. J'ai décrit les activités qu'elle menait ainsi que la vision du genre qu'elle revendique et tente de mettre en place. J'ai enfin exposé les résultats de mon travail de terrain réalisé dans le cadre d'un stage de trois mois au sein de cet organisme. En étant bien consciente des limites que cela implique ainsi que des limites dues au temps et au faible nombre de données, je suis tout de même parvenue à tirer une conclusion provisoire. Bien que la situation des femmes se soit améliorée au niveau de leur participation et leadership, celle-ci ne s'est pas améliorée dans la sphère privée et dans la division sexuelle du travail. Je suis donc d'accord avec ces auteurs qui disent que l'agroécologie, avec une vision féministe et une approche genre, peut modifier les rapports de genre au sein des communautés. Cependant, cela reste à vérifier par le biais d'un terrain de plus longue durée.

J'ai terminé ce mémoire en proposant des pistes de recherche pour d'éventuelles futures thèses. En effet, étant dans l'incapacité de tirer des conclusions définitives, j'ai émis des propositions

de recherches à partir des questions que j'ai pu soulever durant mon travail de terrain et qui sont restées en suspens.

L'agroécologie est un modèle agricole qui me paraît très pertinent aujourd'hui. En effet, celui-ci permet de répondre aux problèmes environnementaux de plus en plus pressants tout en permettant de nourrir une population grandissante (Griffon, 2014). Il permet également, dans la mesure où les questions de genre sont prises en compte, d'améliorer la situation des femmes (Heinisch, Gasselin et Durand, 2014). La combinaison de ces deux thèmes soulève beaucoup de questions adjacentes. On peut en effet pousser la réflexion aux questions d'identité, de droit foncier, de *care* environnemental, de savoirs ancestraux, etc. Mais pour ce faire, il faut entreprendre une recherche de plus longue durée.

Bibliographie

- ALLAIN Brigitte, 2014, « Qu'est-ce que l'agriculture familiale ? », *Pour*, n° 222, pp. 79-86.
- ASAMBLEA NACIONAL CONSTITUYENTE, 2008, *Constitución política de la república del Ecuador*.
- ASAMBLEA NACIONAL, 2010, *Ley orgánica del régimen de la soberanía alimentaria*, Quito.
- ASAMBLEA NACIONAL, 2012, *Ley orgánica de Tierras y Territorios*.
- CHARLIER Sophie, 2011, « Empoderamiento des femmes par l'économie populaire : participation des femmes en Bolivie », in GUÉRIN Isabelle, HERSENT Madeleine, FRAISSE Laurent (dir.), *Femmes, économie et développement*, IRD, Erès, pp. 155-184.
- CLARK Patrick, MARTÍNEZ Luciano, 2016, « Local alternatives to private agricultural certification in Ecuador : Broadening access to 'new markets' ? », *Journal of Rural Studies*, n° 45, pp. 292-302.
- CONSEJO NACIONAL DE IGUALDAD DE GÉNERO, 2014, *Agenda Nacional de las Mujeres y la Igualdad de Género*, El Telégrafo, Quito.
- CONSEJO NACIONAL DE PLANIFICACIÓN, 2014, *Plan Nacional para el Buen Vivir 2013-2017, Versión resumida*, Secretaría Nacional de Planificación y Desarrollo, Quito.
- DEGAVRE Florence, 2011, « La pensée « femmes et développement ». Critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud », in GUÉRIN Isabelle, HERSENT Madeleine, FRAISSE Laurent (dir.), *Femmes, économie et développement*, IRD, Erès, pp. 63-84.
- DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE ZUSAMMENARBEIT, 2013, *Mujeres y Hombres Diversos en armonía con la naturaleza*, GIZ, Quito.
- FALQUET Jules, 2007, « Le mouvement féministe en Amérique latine et aux Caraïbes. Défis et espoirs face à la mondialisation néo-libérale », *Actuel Marx*, n° 42, pp. 36-47.
- FMAT, 2016, *Atelier : Genre, foncier et ressources naturelles*, Valence.
- GRIFFON Michel, 2014, « L'agroécologie, un nouvel horizon pour l'agriculture », *Études*, n° 12, pp. 31-39.
- GUÉTAT-BERNARD Hélène, PRÉVOST Hélène, 2016, « L'agro-écologie au Brésil, un instrument genré de luttes sociales », *L'Ordinaire des Amériques*, n°220 [URL : <http://orda.revues.org/2888>, consulté le 21 juillet 2017].
- GUÉTAT-BERNARD Hélène, SAUSSEY Magalie, 2014, « Penser le genre et l'environnement au Sud », in GUÉTAT-BERNARD Hélène, SAUSSEY Magalie, *Genre et savoirs. Pratiques et innovation rurales au Sud*, IRD, pp. 13-34.
- HEINISCH Claire, GASSELIN Pierre, DURAND Guy, 2014, « Circuits alimentaires de proximité dans les Andes. Vers une reconnaissance de l'agriculture familiale et paysanne », *Économie rurale*, n° 343, pp. 71-86.

- HOFFMAN Élisabeth, MARIUS-GNANOU Kamala, 2006, « L'intégration de la dimension « genre » dans une intervention de développement : mythe ou réalité ? », in GRANIE Anne-Marie, GUÉTAT-BERNARD Hélène (dir.), *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Presses universitaires du Mirail, institut de recherche pour le développement, Toulouse, pp. 47-66.
- HOUTART François, 2014, « La agricultura campesina en Ecuador y sus potencialidades », *América Latina en movimiento*, Quito, n° 496, pp. 14-16.
- HOUTART François, LAFORGE Michel, 2016, *Manifiesto para la agricultura familiar campesina e indígena en Ecuador*, n°1, Editorial IAEN, Quito.
- INEC, 2012, *Usa del tiempo en Ecuador*.
- ISRAEL DA SILVA Valter, 2015, « Campesinado y proyectos para la agricultura », *América Latina en movimiento*, Quito, n° 502, pp. 9-12.
- LACUISSE Marie-Esther, 2015, « Où en est la révolution en Équateur ? », *Outre-Terre*, n° 43, pp. 295-303.
- LEGEARD Nathanaël, 2014, « En Équateur, la lutte organisée des associations contre l'exploitation pétrolière en Amazonie », *Pour*, n° 223, pp. 287-298.
- LE MONDE SELON LES FEMMES, 2014, *Agroécologie, plaidoyer pour une perspective de genre. Lutte contre la malnutrition et pour une souveraineté alimentaire*, Le Monde selon les femmes, Bruxelles.
- LEÓN Osvaldo, 2014, « El año de la Agricultura Familiar Campesina Indígena », *América Latina en movimiento*, Quito, n° 496, pp. 1-2.
- LEROY Aurélie, TERMOTE Camille, CARRACILLO Carmelina, 2016, « L'agroécologie : la panacée pour les paysannes ? », *Entraide et fraternité* [URL : <https://www.entraide.be/L-agroecologie-la-panacee-pour-les-paysannes>, consulté le 22 juillet 2017].
- MARTINS DE CARVALHO Horacio, 2010, « Desafíos para el campesinado como sujeto social », *América Latina en movimiento*, Quito, n° 459, pp. 18-20.
- MARTINS DE CARVALHO Horacio, 2014, « Agricultura Campesina », *América Latina en movimiento*, Quito, n° 496, pp. 9-13.
- MINISTERIO DE AGRICULTURA, GANADERÍA, ACUACULTURA Y PESCA, 2016, *La política agropecuaria ecuatoriana: hacia el desarrollo territorial rural sostenible: 2015-2025 I Parte*, MAGAP, Quito.
- MINISTERIO DE AGRICULTURA, GANADERÍA, ACUACULTURA Y PESCA, 2016, *La política agropecuaria ecuatoriana: hacia el desarrollo territorial rural sostenible: 2015-2025 II Parte*, MAGAP, Quito.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2003, « L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants », *Études et Travaux*, n° 13.

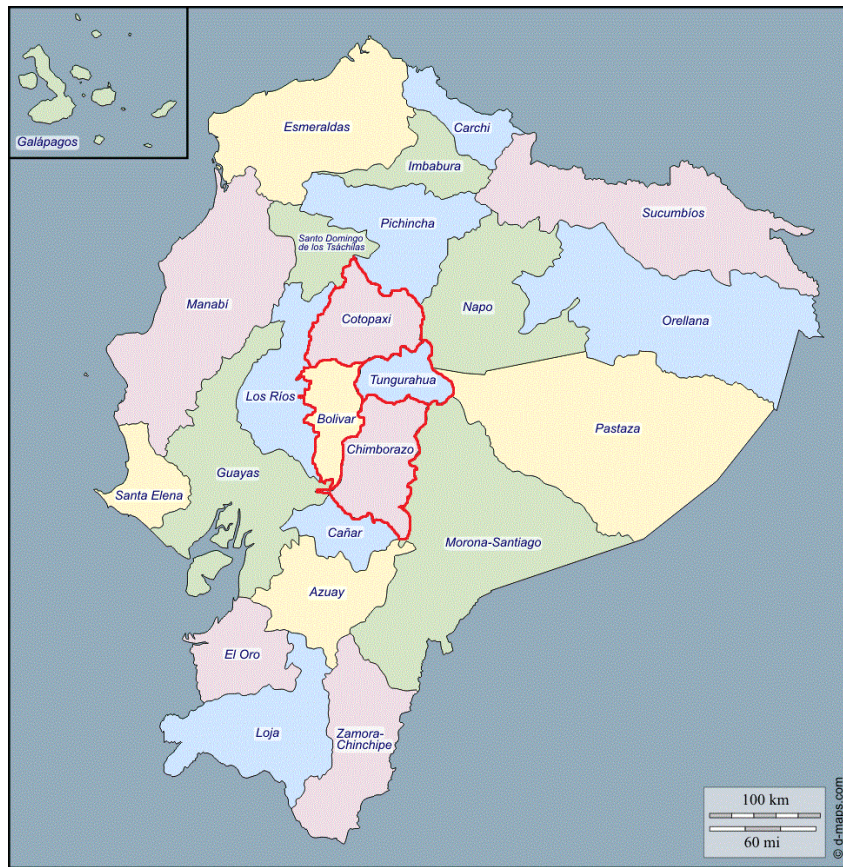
- PICQ Manuela, 2013, « Porter le genre dans la culture : femmes et interlégalité en Équateur », *Cahiers du genre*, n° 54, pp. 205-226.
- PRÉVOST Héloïse, GALGANI SILVEIRA LEITE ESMERALDO Gema, , GUÉTAT-BERNARD Hélène, 2014, « Il n’y aura pas d’agroécologie sans féminisme : l’expérience brésilienne », *Pour*, n° 222, pp. 275-284.
- REBAÏ Nasser, 2014, « Rôle des productrices maraîchères dans l’approvisionnement de la ville de Cuenca en Équateur », *Pour*, n° 222, pp. 261-273.
- RODRÍGUEZ PÉREZ Marisol, 2016, *Módulo de Enfoque de género y construcción de nuevas masculinidades y feminidades. Dirigido al personal técnico de Swissaid* , MICC, Latacunga.
- STEDILE João Pedro, LEÓN Osvaldo, 2014, « Reforma Agraria Popular : Una alternativa al modelo del capital », *América Latina en movimiento*, Quito, n° 496, pp. 3-5.
- SARDENBERG Cecilia, 2008, « Liberal vs. Liberating Empowerment : A Latin American Feminist Perspective on Conceptualising... », *IDS Bulletin*, n° 39.6, pp. 18-27.
- SAVIA Micól, 2014, « El impacto de la producción agroindustrial sobre el derecho a la alimentación », *América Latina en movimiento*, Quito, n° 496, pp. 6-8.
- SCHWENDLER Sônia Fátima, THOMPSON Lucia Amaranta, 2017, « An education in gender and agroecology in Brazil’s Landless Rural Workers’ Movement », *Gender and Education*, n° 29:1, pp. 100-114.
- SOURISSEAU Jean-Michel, GUÉTAT-BERNARD Hélène, 2014, « Genre et agriculture familiale « Les manifestations de l’année de l’Agriculture familiale et la question de genre » », *Pour*, n° 222, pp. 33-40.
- SWISSAID, 2000, *Compromiso con coraje y en colaboración para un mundo justo, pacífico y polifacético*.
- SWISSAID, 2013, *Política de Género*.
- SWISSAID, 2011, *SWISSAID. Estrategia 2012-2016*.
- VILLARREAL Marcela, 2011, « Réduire les inégalités de genre, un enjeu de politique agricole », in GUÉRIN Isabelle, HERSENT Madeleine, FRAISSE Laurent (dir.), *Femmes, économie et développement*, IRD, Erès, pp. 21-37.
- ZULUAGA SÁNCHEZ Gloria Patricia, CÁRDENA SOLÍS Sonia Irene, 2014, « Femmes paysannes et agroécologie : une expérience colombienne », *Alternatives Sud*, n° 21, pp. 109-125.

Sites internet :

- Site internet de l’INEC [URL : <http://www.ecuadorencifras.gob.ec/resultados/>, consulté le 25 juillet 2017].
- Site internet de SWISSAID [URL : <https://www.swissaid.ch/fr>, consulté le 27 juillet 2017].
- Site internet de SWISSAID Ecuador [URL : <http://www.swissaid.org.ec/>, consulté le 28 juillet 2017].

Annexes

1. Carte des provinces d'action de SWE



1.1. Carte de la province de Bolivar



1.2. Carte de la province de Chimborazo



1.3. Carte de la province de Cotopaxi



1.4. Carte de la province de Tungurahua



2. Outils d'analyse de genre

Herramientas de análisis de género

1.

Actividades	Niñas hasta 12	Mujeres jóvenes 12-18	Mujeres adultas	Niños hasta 12	Hombres jóvenes 12-18	Hombres adultos
Actividades productivas						
Preparación de la tierra						
Siembra						
Cosecha de productores						
Comercialización						
Cuidado de animales menores (ovejas, cerdos, gallinas, conejos cuyes)						
Cuidado de animales mayores (vacas, llamas...)						
Elaboración de artesanías, tejido						
Actividades reproductivas						
Cocinar						
Meter agua a la casa						
Lavar						
Cuidar a los niños y niñas						

Cuidar a las personas enfermas						
Cuidar a las personas adultas mayores, ancianas						
Arreglar la ropa						
Actividades comunitarias						
Escuela y centro infantil de los hijos e hijas						
Asambleas: agua potable, riego, luz comité pro mejora						
Mingas						

2.

Recursos/Beneficios	Acceso		Control	
	Mujeres	Hombres	Mujeres	Hombres
Recursos				
Tierra				
Dinero en efectivo				
Crédito				
Semillas				
Materiales de trabajo: tela, lana				
Herramientas				
Relaciones con instituciones				
Teléfono				
Tiempo				
Beneficios				
Dirigencias de la organización				
Educación/capacitación				
Seguro de salud				
Transporte				

3. Liste des entretiens

Cotopaxi:

- Francisco: 58 ans, 2 ans à l'école, indigène (Niño Loma), entretien réalisé le 09/03/2017.
- Fabiola Toaquiza: 20 ans, baccalauréat, indigène (Niño Loma), entretien réalisé le 09/03/2017.

Chimborazo:

- Antonio Rosario Pircolata: 73 ans, primaire, métisse vivant avec des indigènes (Pucara), entretien réalisé le 15/03/2017.
- Segundo: 27 ans, baccalauréat, indigène (Huanca Pallaguchi), entretien réalisé le 16/03/2017.

- José María Ortega: 44 ans, primaire, indigène (Huanca Pallaguchi), entretien réalisé le 16/03/2017.
- María Juliana García Vellicela: 24 ans, cinquième primaire, indigène (Pucara), entretien réalisé le 15/03/2017.
- Manuela Collagoza: 27 ans, primaire, indigène (Jubal), entretien réalisé le 16/03/2017.
- Myriam Alexandra : 23 ans, secondaire, indigène (Huanca Pallaguchi), entretien réalisé le 16/03/2017.

Tungurahua:

- Antonio Jiménez Masakisa: 43 ans, troisième primaire, indigène (Salasaka), entretien réalisé le 05/04/2017.
- Domingo Masakisa Jiménez: 60 ans, primaire, indigène (Salasaka), entretien réalisé le 05/04/2017.
- José Pilla Masakisa: 49 ans, primaire, indigène (Salasaka), entretien réalisé le 05/04/2017.
- María: 33 ans, primaire, indigène (Salasaka), entretien réalisé le 05/04/2017.
- Marisol Jerez: 27 ans, baccalauréat, indigène (Salasaka), entretien réalisé le 06/04/2017.
- Francisca Masakisa Kaisa: 54 ans, pas étudié, indigène (Salasaka), entretien réalisé le 05/04/2017.
- Francisca Masakisa: 52 ans, haute école, indigène (Salasaka), entretien réalisé le 05/04/2017.

Bolívar:

- Carlos: 40 ans, primaire, indigène (Guantugcoto), entretien réalisé le 11/04/2017.
- José Aurelio: 35 ans, cinquième primaire, indigène (Guantugcoto), entretien réalisé le 11/04/2017.
- Sasar Augusto Sisa: 53 ans, troisième primaire, indigène (Guantugcoto), entretien réalisé le 11/04/2017.
- María Natividad Milano: 36 ans, pas étudié, indigène (Guantugcoto), entretien réalisé le 11/04/2017.
- Alexandra: 17 ans, pas étudié, indigène (Guantugcoto), entretien réalisé le 11/04/2017.
- María Santiana (épouse de Carlos): 50 ans, pas étudié, indigène (Guantugcoto), entretien réalisé le 11/04/2017.